

Encore une entorse dans le climat des affaires

Gestion du terroir de Lubumbashi : la Gécamines bloque unilatéralement l'accès au site

PAGE 6

N° 7001 du vendredi 21 avril 2017

Prix : 2500 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiaf

35^{ème} année

Éditeur

GROUPE DE PRESSE



Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Sommaire

Événement
Gouvernement
Bruno Tshibala :
des politiciens
prédateurs se
bousculent

PAGE 3

Société
MSF se mobilise
contre la rougeole
en RDC

PAGE 7

Faits divers
Déçu par sa
condamnation, Jean-
Claude Muyambo va
en cassation

PAGE 8

Sports
Play-off : FC
Renaissance
arrache un précieux
nul face à Mazembe

PAGE 14

Dernière heure
Conseil
économique et
social : le président
destitué pour
mauvaise gestion

PAGE 16

Priorité de Bruno Tshibala : débaucher dans le Rassemblement

P. 2

Loin de résoudre la crise, la SADC est venue l'attiser

P. 2

À HAUTE VOIX

Le décor de la crise

LE POTENTIEL

Nommé pour succéder à
Samy Badibanga, le Premier
ministre Bruno Tshibala n'a pas
encore pris ses marques au n°5
de l'avenue Roi Baudouin. Selon
son entourage, le Premier minis-
tre serait en train de peaufiner

(Suite à la page 2)

Delly Sesanga : « Je n'ai jamais
rencontré Tshibala dont j'ai
toujours contesté la nomination »

PAGE 5

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz

La RDC est
un patrimoine
commun à tous
les Congolais

À haute voix

Le décor de la crise

(Suite de la page 1)

la liste définitive de son gouvernement.

Pour lui donner un semblant d'inclusivité, Tshibala tente de piocher dans les rangs du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement pour en soustraire certains cadres. Une tentative qui est presque vouée à l'échec. Car, autour de Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi, les digues tiennent encore bon. Pour combien de temps encore ? On n'en sait pas.

Pendant ce temps, sur le terrain économique, les principaux indicateurs conjoncturels vivent au rouge. Le taux de change du franc congolais par rapport aux principales devises étrangères, principalement le dollar américain, vient de dépasser la barre de 1 400 Fc/Usd sur le marché parallèle. Quant au taux d'inflation, il continue à grimper sur différents segments des marchés.

L'autre mauvaise nouvelle est ce tarissement à un rythme effréné des réserves en devises. Pour le moment, la Banque centrale du Congo reste muette sur le sujet. Mais, on sait qu'à ce jour, le matelas de devises du pays n'est pas loin de descendre sous la barre de 800 millions de dollars américains, soit à peine trois semaines d'importations.

La RDC va droit vers un mur. C'est une évidence qu'on partage déjà dans les milieux économiques et financiers les plus sérieux. Il y a urgence, rappellent-ils, de poser des actes concrets pour inverser cette tendance. Mais, comment le faire dans un contexte de vide gouvernemental ?

Le Premier ministre Bruno Tshibala a hérité d'un cadeau empoisonné. Certes, il a accédé à la fonction prestigieuse de chef du gouvernement, mais on le voit très mal arrêter la pieuvre qui ronge déjà les principaux fondamentaux du cadre macroéconomique. Sans compter la grogne sociale qui prend de plus en plus corps dans différents milieux professionnels. Les prochains jours seront agités. Tous les signaux vont dans ce sens. Et Bruno Tshibala doit trouver le parfait sésame pour déjouer tous les pièges tendus sur son chemin.

Priorité de Bruno Tshibala : débaucher dans le Rassemblement

Pourquoi, deux semaines après sa nomination, Bruno Tshibala n'arrive pas à boucler définitivement la liste de son gouvernement ? La raison est bien simple : la MP lui a confié une mission, à savoir, débaucher dans le Rassemblement afin de donner un semblant d'inclusivité à son équipe. Mais, la mission s'avère impossible au regard de l'incorruptibilité de grosses légendes de l'opposition que conduit le tandem Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi.

LE POTENTIEL

TSHIBALA DANS L'EMBARRAS

Le 7 avril 2017, contre toute attente, le chef de l'Etat, Joseph Kabila, plaçait aux commandes du gouvernement Bruno Tshibala, ancien proche d'Etienne Tshisekedi qui venait d'être exclu quelques jours auparavant de l'Udps (Union pour la démocratie et le progrès social). Quoique prévisible, après la fronde menée par Joseph Olenghankoy au sein du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, la nomination de Bruno Tshibala a été commentée dans tous les sens.

Mais, le plus évident est que sa nomination est le fait d'un calcul politiquement mûri au sein de la Majorité présidentielle. Car, entre Samy Badibanga et Bruno Tshibala, il n'y a pas, à tout prendre, de différences majeures. Les deux sont sortis d'un même moule et ont été nommés au poste de Premier ministre, après avoir été bannis de leur parti et du Rassemblement.

Après 105 jours passés à la Primature, Samy Badibanga n'a pas su mieux faire sinon orner juste le jardin des Premiers ministres de son buste qui trône désormais à côté de celui de Patrice-Emery Lumumba, premier Premier ministre de la RDC.

Bruno Tshibala est en difficulté. Ça se ressent déjà. Après avoir bouclé, jeudi 13 avril à la Cité de l'Union africaine ses consultations, Bruno Tshibala se trouve dans l'incapacité de présenter une liste définitive de son gouvernement. D'un côté, il doit se plier aux exigences de la MP qui s'est adjugé de tous les ministères régaliens, notamment les Affaires étrangères, la Défense, l'Intérieur de même que la Justice et les Finances. Quant aux autres postes ministériels, Tshibala n'a pas non plus les mains libres dans la mesure où il doit servir les intérêts divergents de ses partenaires aussi de l'Opposition signataire de l'accord du 18 octobre 2016 que de la fronde menée par Joseph Olenghankoy. Bruno Tshibala est véritablement entre le marteau et l'enclume.

Mais, au-delà de la difficulté de trouver un juste milieu entre tous les prétendants au gouvernement, Bruno Tshibala a reçu la mission de débaucher les ténors du Rassemblement pour consolider davantage son poste de Premier ministre. Deux semaines après sa nomination, il est encore loin d'atteindre son objectif. Et dans la MP, on commence déjà

à s'agacer. Certains n'hésitent pas à afficher leur mécontentement.

A Kempinski Fleuve Congo Hôtel où il a établi son quartier général, Bruno Tshibala organise, avec l'aide de la MP qui a mis à sa disposition des moyens, sa pêche miraculeuse pour intégrer dans son équipe gouvernementale quelques grosses pointures du Rassemblement. Certains, à l'instar du prof. Freddy Matungulu, reçu hier jeudi par le Premier ministre nommé, sont tombés dans le panneau.

Interrogé par actualite.cd à l'issue de ses échanges avec Bruno Tshibala, le prof Matungulu s'est montré plutôt évasif : « Nous avons évoqué les grandes difficultés économiques et politiques auxquelles notre pays est confronté. Nous avons insisté sur la nécessité de trouver les solutions urgentes qu'attendent nos populations, y compris la mise en œuvre rigoureuse et diligente de l'Accord politique global et inclusif de la Saint-Sylvestre ».

Quant à une possible participation au gouvernement, Freddy Matungulu a eu du mal à trouver les mots justes : « Il n'était pas question de parler de l'appartenance à une quelconque équipe gouvernementale. Le secrétaire de mon parti a été exclu pour avoir pris une position sans l'aval du parti même pas de moi-même. Cette rencontre ne doit pas être placée dans le lot de consultations du Premier ministre ». Il justifie à sa manière son déplacement vers Bruno Tshibala : « J'étais là, je le rappelle, comme

professeur Matungulu, un citoyen congolais, donc pas comme un responsable politique. Personne ne peut m'interdire de faire des propositions sur la situation de mon pays ». Un argumentaire à la Valentin Mubake.

Lisanga Bonganga, coordonnateur désavoué de la Coalition des amis de Tshisekedi (CAT), très connu pour son inconstance, a été aussi annoncé chez Bruno Tshibala. Mais, dans la MP, on attend voir Bruno Tshibala faire plus en débauchant de grosses pointures. L'objectif est d'avoir au moins une personnalité de poigne dans chacune de neuf plateformes du Rassemblement. A première vue, les premières moissons ne sont pas satisfaisantes.

Mais, au Rassemblement, l'hypothèse d'une rencontre avec Bruno Tshibala n'est pas à l'ordre du jour. Interrogé par politico.cd, Martin Fayulu, coordonnateur de la Dynamique de l'Opposition, est catégorique à ce sujet. « Je suis en réunion avec tous les cadres du Rassemblement ici et une telle décision n'a pas été prise. Ne vous fiez pas aux bruits de couloir. S'il y a décision, le Rassemblement l'annonce toujours à travers un communiqué ».

La MP sera-t-elle obligée de revoir son schéma ? C'est fort possible. Ce qui est certain, c'est que deux semaines après sa nomination, Bruno Tshibala éprouve de la peine à former un gouvernement tel que voulu par la MP.

Loin de résoudre la crise, la SADC est venue l'attiser

Arrivée à Kinshasa dans le cadre d'une mission de bons offices pour décanter la situation de crise causée par l'atterrissage en catastrophe des discussions directes du Centre interdiocésain, la délégation de la SADC est mal partie. Alors que tous prônent la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre, les délégués de la SADC se sont presque inscrits dans le schéma de crise artificielle provoquée au sein du Rassemblement par la fronde qui s'est créée autour de Joseph Olenghankoy. Jeudi au Kempinski Fleuve Congo Hôtel, les délégués de la SADC ont étalé au grand jour les preuves de leur partialité. Loin d'apaiser les tensions, ils sont venus les raviver en apportant une caution morale à Joseph Olenghankoy, opposant désormais proche de la MP.

LE POTENTIEL

Compter sur la SADC (Communauté des Etats de l'Afrique australe) pour désamorcer la situation de crise qui sévit en RDC, c'est mal connaître le mode de fonctionnement de cette communauté sous-régionale où les intérêts des présidents en fonction passent avant ceux des populations de la région. En dépêchant à Kinshasa ses délégués, la SADC n'est pas venue décanter la crise. Bien au contraire. Comme dans des circonstances similaires, chaque fois que le président de la RDC, Joseph Kabila,

était en difficulté, la SADC est plutôt venue à sa rescousse pour l'aider à sortir de la zone de turbulences. Sinon, comment comprendre l'attitude qu'ont affichée ses délégués, hier jeudi au Kempinski Fleuve Congo Hôtel.

Selon les témoignages recueillis sur place, la délégation de la SADC avait prévu une rencontre jeudi soir avec le Rassemblement signataire de l'Accord du 31 décembre 2016, c'est-à-dire celui formé autour de Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi. Curieusement, peu avant cette réunion, les délégués de la SADC se sont réunis auparavant avec le

groupe du Rassemblement dirigé par Joseph Olenghankoy.

Se disant humilié, Félix Tshisekedi, président du Rassemblement, a donc décliné l'invitation de la SADC, préférant se retirer de Kempinski Fleuve Congo Hôtel. Qu'est-ce qui se cache derrière l'attitude de la SADC ? En réalité, la SADC qui couvre la mission de ses délégués à Kinshasa par la Résolution 2348 du Conseil de sécurité des Nations unies ne s'inscrit pas dans le schéma prôné par l'organe de décision des Nations unies. Le schéma de la SADC est tout autre. Il s'agit, pour l'essentiel, de redonner un second souffle à Joseph Kabila. Le contraire aurait bien étonné.

D'une certaine manière, la SADC a consacré la scission du Rassemblement. En recevant Joseph Olenghankoy sous l'étiquette du Rassemblement, alors que ce dernier pilote la fronde qui s'est formée au sein du Rassemblement signataire de l'Accord du 31 décembre 2016, la SADC a étalé au grand jour ses accointan-

ces avec le pouvoir. Ce n'est donc pas un interlocuteur crédible. Ses consultations, c'est de la poudre aux yeux pour d'un côté, endormir davantage l'Opposition, et de l'autre, sauver Joseph Kabila du désastre politique. C'est l'agenda qu'elle s'est fixée en dépêchant une délégation à Kinshasa. La présence du ministre tanzanien des Affaires étrangères à la tête de cette délégation n'est pas le fait du hasard. Car, de tout temps, la Tanzanie entretient de bons rapports avec le pouvoir en place à Kinshasa. Alors, on voit mal la Tanzanie s'associer à une initiative sous-régionale visant à affaiblir le président Joseph Kabila.

Il ne faut donc pas se leurrer. La SADC n'est pas à Kinshasa pour régler la crise. Elle a fait ce déplacement pour aider le chef de l'Etat, Joseph Kabila, à rebondir et reprendre le contrôle de la situation qui semble lui échapper depuis quelques mois. D'où, au lieu de contribuer à résorber la crise qui sévit en RDC, la SADC est venue l'attiser.

Gouvernement Bruno Tshibala : des politiciens prédateurs se bousculent

Depuis le 19 décembre 2016, la République démocratique du Congo connaît une instabilité politique due au changement de gouvernement. Autant toutes les prédictions sur le gouvernement Samy Badibanga se sont révélées vraies, autant elles les seront aussi pour celui de Bruno Tshibala. Les deux gouvernements sont de nature éphémère et constituent juste des primes aux débauchés et autres politiciens prédateurs en quête de moyens financiers pour les prochaines élections.

LE POTENTIEL

La République démocratique du Congo vit effectivement un « temps de confusion », comme l'a si bien dit le Cardinal Laurent Monsengwo, Archevêque de Kinshasa, dans son homélie pascale. Ce temps de confusion se décline en une crise dans tous les secteurs de la vie nationale. De la politique à l'économie, en passant par la diplomatie, le social, la sécurité, aucun État au monde ne peut envier le sort actuel de la RDC.

Ce temps de confusion résulte de l'absence des élections devant assurer l'alternance à tous les niveaux. La majorité au pouvoir a eu la machiavélique stratégie de retarder le plus longtemps possible la tenue des élections pour se maintenir dans les institutions. La conséquence est que la RDC n'a plus que des institutions illégitimes. D'où cette crise politique qui est à la base du pourrissement de la situation dans tous les autres secteurs.

UNE CLASSE POLITIQUE CORROMPUE

Les incertitudes politiques ont commencé depuis janvier 2015. La Majorité présentait déjà des velléités de blocage du processus démocratique. Ces velléités se sont concrétisées en 2016, proclamée pourtant année électorale, où aucun scrutin n'a été tenu. Ces incertitudes politiques ont eu un impact considérable sur l'économie et par ricochet sur le social des Congolais. Quant à l'insécurité qui se propage dans le pays, elle fait partie de la stratégie d'intimidation.

La psychose de 19 décembre 2016 a découragé bien d'investisseurs à développer leurs activités en RDC. De même, les investisseurs étrangers attendent toujours que la situation se normalise pour débarquer. Pour preuve, le Représentant résident du FMI à Kinshasa a dit récemment que son institution est prête à accorder un appui financier à Kinshasa mais à condition que la situation politique soit « clarifiée ».

Dans ce contexte, la Majorité, qui n'a plus de choix que de partager le pouvoir avec l'Opposition durant cette période de transition, n'accorde la primauté qu'aux opposants qui lui font allégeance. C'était le cas avec le gouvernement Samy Badibanga, issu d'un Dialogue non inclusif. Le seul mérite de ce gouvernement, c'est d'avoir permis à la Majorité présidentielle de damner quelques mois, retardant ainsi les élections.

Bruno Tshibala est aussi dans le même agenda. Il sera utilisé puis jeté au moment opportun. Pour

preuve, il y a les bons offices du Représentant du secrétaire général de l'ONU qui sont soutenus par toute la Communauté internationale et toute la classe politique congolaise.

Dans cette optique, le gouvernement Tshibala n'est pas inscrit dans l'organisation des élections conformément à l'Accord du 31 décembre 2016 ni à soulager les souffrances des Congolais encore moins à stabiliser ou relancer l'économie nationale en panne.

Qu'à cela ne tienne, les consultations menées, la semaine dernière, par le Premier ministre Bruno Tshibala ont révélé une bousculade dans le chef des candidats ministrables. Dans le camp de l'Opposition signataire de l'Accord du 18 octobre 2016, c'est l'embrouille. Le Premier ministre sortant a déposé sa liste auprès de Tshibala, on ne sait pas sur base de quoi. Vital Kamereh, le vrai chef de file, a aussi déposé une liste.

Quant à la Majorité présidentielle (MP), son travail consiste présentement à débaucher au sein du Rassemblement. Une machine de corruption est mise en place pour débaucher des cadres dans toutes les neuf composantes qui forment le Rassemblement. Au finish, la Majorité compte présenter le gouvernement Tshibala comme représentatif du Rassemblement. Ce qui sera une supercherie de mauvais goût.

L'ALTERNATIVE DANS LA JEUNESSE CITOYENNE

Au regard de cette bouillabaisse dans la classe politique congolaise, on est en droit de ne pas espérer grand-

chose des politiciens congolais. Les années passent mais la classe politique est massivement infiltrée de la médiocrité. Seuls les pères de l'Indépendance ont été propulsés dans la gestion de la *Res publica* alors qu'ils n'avaient pas des compétences requises ni de gros diplômes.

Mais, de Mobutu à l'actuel pouvoir, les acteurs politiques sont à plaindre. La démocratie qu'ils nous proposent est tronquée. Les mêmes qui ont mis ce pays en ruine pendant les 32 ans de règne de Mobutu sont encore aujourd'hui dans les institutions et soutiennent la forfaiture de la MP. Au point que toutes les antivaleurs de la deuxième République sont toujours de mise dans le pays. Malgré les diplômes obtenus dans les universités du pays ou à l'étranger, les dirigeants se mettent résolument au service de l'autocratie plutôt qu'à celui du peuple.

Face à cette décrépitude de la classe politique, l'alternative ne pourrait venir que de la jeunesse. Pas cette jeunesse habituée à tenir les drapeaux de partis politiques pour 2 000 francs congolais. Mais plutôt celle engagée dans des mouvements citoyens.

Mais, comment faire pour que la mentalité infligée par les mouvements citoyens entre dans les universités afin de l'implémenter massivement dans toute la jeunesse congolaise ? Le salut de la RDC est dans cette jeunesse qui, inspirée de bonnes expériences africaines notamment, ne vise pas l'argent ou le poste ministériel mais le bien-être du peuple.

Trafic de passeports congolais : Semlex dans le viseur de la justice belge

Impliquée dans les révélations faites dernièrement par l'agence Reuters concernant des opérations illicites liées à la délivrance du passeport congolais, Semlex, une entreprise de droit belge, est dans le viseur de la justice du royaume de Belgique.

La publication la semaine dernière d'une enquête autour d'un supposé scandale dans le marché des passeports biométriques en République démocratique du Congo a fini par rebondir en Belgique, où la justice s'est dorénavant saisie du dossier. Selon le site d'informations en ligne policito.cd, le procureur de Bruxelles a relancé une enquête pour comprendre le contrat conclu entre l'entreprise belge Semlex et la RDC dans le marché de fourniture des passeports biométriques.

C'est bien avant les révélations de Reuters que la justice belge suit depuis janvier 2017 ce dossier.

Alors que les Congolais doivent payer autour de 185 Usd minimum pour se procurer ce nouveau passeport instauré en 2015, l'État ne recevrait, selon Reuters, que 65 Usd de tous ces frais. « Le passeport est parmi les plus chers au monde, ce qui coûte à chaque demandeur congolais 185 Usd (...). Pourtant, selon les documents examinés par Reuters, le gouvernement congolais recevra seulement 65 Usd de chaque passeport. Au lieu de cela, la majeure par-

tie de l'argent ira à Semlex, une société basée en Belgique qui produit les documents de voyage et une petite entreprise dans le Golfe », a fait remarquer Reuters.

En RDC, un des détails importants livrés par cette enquête de l'agence Reuters affirme qu'en 2014, une société concurrente de celle qui a gagné ce marché a proposé l'unité à 28,5 Usd contre 185 Usd actuellement, soit plus de 650% d'écart.

« Le prix étonnamment élevé du passeport congolais est pourtant démontré par une offre concurrente d'une entreprise belge sans rapport avec Semlex, Zetes. Dans ce document dont Reuters a pu prendre connaissance, Zetes souligne qu'en 2014, le plan gouvernemental de mise en place des passeports biométriques allait coûter 28,50 Usd pièce. Zetes a confirmé avoir fait cette offre », révèle Reuters dans son enquête. Le vice-ministre des Affaires étrangères, Yves Kisombe, a néanmoins reconnu que l'État ne touchait que 65 Usd sur chaque passeport vendu, tout en démentant que des proches du président Joseph Kabila bénéficiaient du reste.

LA NÉBULEUSE SEMLEX

Semlex, basé à Bruxelles, qui est devenu un chef de file dans la fourniture d'identité et de documents de voyage pour les pays africains au

cours de 20 dernières années, n'a pas commenté cette ouverture d'enquête en Belgique. Selon le journal belge, Le Soir, la présidence de la République n'a pas répondu aux sollicitations, à propos du montage sur les passeports et de l'identité du propriétaire de LRPS. De son côté, le PDG de la société Semlex, basée à Uccle, Albert Karaziwan, n'a pas souhaité faire de commentaire, ajoute Reuters. Elle présente M. Karaziwan comme l'« un des personnages clés dans cette affaire ». Le PDG de Semlex a fondé cette entreprise en 1992 et la contrôle quasi intégralement avec sa famille. Ce Belge d'origine arménienne, né à Alep, en Syrie, intervient principalement dans les domaines des technologies et de la sécurité pour des gouvernements, en particulier en Afrique.

Les documents consultés par Reuters – dont ceux concernant les accords entre Semlex et le gouvernement, ainsi que les accords entre des individus et des entreprises impliqués dans l'opération – montrent comment la signature d'un tel contrat a été organisée.

Entre octobre 2014 et juin 2015, M. Karaziwan a eu divers échanges avec les autorités congolaises, y compris à travers des courriers directement adressés au président Kabila, d'après les documents consultés par Reuters.

Le 16 octobre 2014, M. Karaziwan a envoyé une première expertise de ce que pouvait coûter un passeport biométrique : entre 21.50 euros et 43 euros, précisant que sa société pouvait même les faire fabriquer dans sa propre usine, en Lituanie.

Au début du mois de novembre 2014, Semlex a affirmé qu'il pouvait fournir des passeports pour 50 dollars pièce, d'après des documents consultés par Reuters. Dans une lettre envoyée à M. Kabila le 13 novembre, le prix est pourtant passé à 120 dollars.

Au mois de juin 2015, M. Karaziwan, l'ancien ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, et celui des Finances, Yav Mulang, ont finalisé l'accord.

Le contrat signé le 11 juin 2015 mentionne que 65 dollars sur les 185 dollars que coûte, un passeport seront reversés à l'État congolais. Les 120 dollars restants seront reversés à un consortium – dont font partie Semlex Europe, basé à Bruxelles, Semlex Monde, installé aux EAU, l'imprimerie Semlex en Lituanie et l'entité enregistrée aux Émirats, LRPS. Ces 120 dollars ont été de nouveau répartis, selon les termes de deux autres contrats également datés du 11 juin.

Décédé à Montréal

L'ancien rapporteur de la Ceni inhumé à la Nécropole Entre terre et ciel

Ancien rapporteur de la Commission électorale nationale indépendante, Ceni, lors des élections de 2011 et député national, élu du territoire de Kazumba en 2006, Laurent Ndaye Nkondo a quitté la terre des hommes.

MARTINE KABATA/STAGIAIRE
IFASIC

Décédé le 3 avril 2017 à Montréal, au Canada, Laurent Ndaye Nkondo Mulekelayi, ancien premier rapporteur adjoint de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) en 2011 et député national en 2006, a été conduit à sa dernière demeure, à la Nécropole Entre terre et ciel, mercredi 19 avril.

Après la messe de suffrage dite en sa mémoire en sa résidence située de l'avenue Riviera dans la commune de Ngaliema quartier Macampagne, plusieurs autorités congolaises, députés et sénateurs, membres de différentes associations sociopolitiques et religieuses, les membres de famille se sont inclinés devant la dé-

pouille mortelle de l'illustre disparu, question de lui rendre un dernier hommage. L'ambiance teintée de vives émotions n'a laissé personne indifférent. Le témoignage du fils aîné « des Ndaye » a fait couler de chaudes larmes.

Prenant la parole sur un ton plein de chagrin, l'orateur n'a pas su se contenir devant la disparition de son cher parent. « Les larmes qui inondent nos yeux aujourd'hui sont certes l'expression de notre profonde douleur, mais elles coulent pour arroser et fertiliser le champ de l'unité et de l'amour que tu as labouré pour nous. En ce dernier jour de ton passage sur terre, nous nous rappelons non seulement de tes blagues, mais aussi de tes blâmes qui avaient pour but de nous ramener sur le droit chemin », s'est-il souvenu.

Dans son oraison funèbre, le fils témoigne son affection vis-à-vis de celui qui était son géniteur : « tu as été pour tes enfants un bon père et un bon mari pour notre mère ».

Pour sa part, le pasteur

Daniel Ngoy Mulunda, président de la Commission électorale indépendante (Cei) en 2006, a trouvé l'expression juste pour vanter la loyauté de Laurent Ndaye, qu'il considère comme un collaborateur modèle.

« Il aimait qu'on l'appelle doyen d'âge, même si cette fonction n'a jamais existé. Ses sages conseils et son amour du travail ont produit de bons résultats. Laurent fut un homme très sociable, voué au bien-être de la population », a-t-il témoigné.

LE KASAÏ PLEURE UN FILS

Faisant un tour d'horizon sur son parcours professionnel avant d'embrasser la carrière politique, le défunt a servi dans l'enseignement national sous plusieurs casquettes dont celle de directeur au ministère de l'EPSP en 2003. En 2006, il fut élu député national de la circonscription de Kazumba dans l'ancienne province du Kasai Occidental (pour le compte du parti de l'opposition UMR dont



il est cofondateur).

En 2011, il est désigné par ses pairs de l'opposition pour les représenter à la Ceni, où il a occupé le poste de premier rapporteur adjoint et, par ce fait, il avait perdu son mandat de député.

Il sied de noter que ses ambitions de devenir prêtre ont renforcé sa foi en Dieu. Il fut un fervent chrétien catholique jusqu'à sa mort.

Depuis l'époque de Mo-

butu jusqu'à son dernier souffle, Laurent Ndaye Nkondo n'a connu que l'administration publique dont il avait l'habitude de vanter les mérites pour en avoir tiré l'expérience qu'il exhibait tout le temps. Hormis sa vie professionnelle et politique il fut un sportif enthousiaste. Il adorait le football, particulièrement l'équipe d'Union Sportive Tshinkunku dont il fut un membre influent dans les années 80.

En 2013, il est élu président du comité de soutien des Corbeaux de Kananga. Ndaye Nkondo Mulekelayi laisse derrière lui une veuve, Mme Nathalie Ngalula Tshimpanga et six orphelins.

« Cette triste réalité qu'est la mort nous amène à nous rendre compte, une fois de plus, de la véracité de la parole de Dieu, particulièrement celle écrite par Pierre dans sa première lettre (1 :24) où il dit : « Toute chair est comme l'herbe et toute gloire comme la fleur de l'herbe. L'herbe sèche et la fleur tombe », a conclu M. Gilbert Makopo Mputu.

Cinq questions à Mokonda Bonza

1. Pour beaucoup, l'évolution prise par la situation politique d'aujourd'hui ressemble à une pièce de théâtre de mauvais goût caractérisé par la nomination presque inattendu de Bruno Tshibala au poste de Premier ministre. Attendiez-vous à cette nomination ?

Personnellement, je ne m'y attendais pas. Seulement, on dit souvent que la première idée est toujours la bonne. Or, l'idée de la nomination de Bruno Tshibala semble avoir déjà germé dans la tête du président Kabila vers fin octobre ou début novembre 2016, alors que le premier se trouvait dans les geôles du pouvoir à Makala. D'après les indiscrétions de l'époque, certains proches collaborateurs du chef de l'Etat avaient rendu visite à l'infortuné d'alors pour lui proposer la primature, proposition qu'il aurait déclinée. De toute façon, le président Joseph Kabila n'a-t-il pas habitué le peuple congolais à des surprises ?

2. Dans l'ensemble, au-delà de l'accueil pas du tout favorable rencontré par la nomination de Bruno Tshibala, son gouverne-

ment n'aura pas les coudées franches au niveau de la communauté internationale. A quoi devra-t-il s'en tenir quand on sait que son gouvernement risque de se livrer à un combat presque perdu d'avance. Qu'en pensez-vous ?

C'est un secret de polichinelle que de savoir que son gouvernement ne jouit pas dès l'abord du soutien de la communauté internationale. Je pense que le Premier ministre ne devrait pas désespérer. L'attitude de la communauté internationale pourrait toutefois changer si Bruno Tshibala prend taureaux par les cornes, notamment pour combattre la corruption qui s'est institutionnalisée, réconcilier le pouvoir et le peuple dans le Kasai comme dans l'Est du pays, réduire de manière drastique les dépenses politiques et somptuaires, arrêter la descente aux enfers du franc congolais, œuvrer sans désespérer pour la tenue des élections, améliorer la desserte en électricité et en eau potable, etc. Voilà quelques défis que le Premier ministre est appelé à relever.

3. Le nouveau Premier ministre a rappelé que



l'objectif majeur de la transition est l'organisation des élections soulignant que son cheval de bataille sera le respect de l'Accord du 31 décembre. N'est-ce pas poursuite du vent ?

Comme je le disais ci-dessus, tout n'est jamais totalement perdu. C'est vrai qu'il n'y a pas eu consensus autour de la désignation du Premier ministre. Je pense que l'on peut encore sauver les meubles en rationalisant le choix du personnage appelé à diriger le Conseil national de suivi de l'Accord et du processus électoral (CNSA). L'apport de la CENCO demeure capital, car il ne faut pas se leurrer. C'est l'organisation morale la plus crédible aux yeux de la communauté internationale et nationale. En cas de

désaccord majeur et persistant, alors la CENCO devrait recourir à la troisième voie pour sauver le pays et la nation.

4. Après l'étape des consultations et celle de la mise en place du cabinet ministériel, Bruno Tshibala a affirmé samedi dernier qu'il est fixé, entre autres défis, de combattre le marasme économique, la perte substantielle et permanente du pouvoir d'achat, l'inflation galopante, l'instabilité du taux de change et la flambée de prix des denrées alimentaires. Quelles réponses lui donnez-vous ?

C'est bien de le juger sur la base de ses déclarations, mais c'est encore mieux de le faire quand il aura posé des actes. Pour le moment, il s'affaire à consulter son équipe. Je prends donc patience.

5. Dans un communiqué publié récemment, Maman Sidikou a souligné la lourde responsabilité qui incombe à l'ensemble des acteurs politiques congolais de faire prévaloir l'intérêt national et les aspirations de leurs peuples au

bien-être et à la bonne gouvernance sur toutes autres considérations. Qu'en pensez-vous ?

Sans vouloir être un donneur de leçons, je dois avouer que la classe politique congolaise a du pain sur la planche, car voici quelques maux qui minent la marche de la République vers une croissance durable et inclusive ; fragilité d'un Etat en délinquance, pauvreté honteuse de la population, économie chancelante en dépit de ses ressources, sous-emploi et chômage chronique de la jeunesse, budget indigne d'un grand pays en tous points de vue, etc. C'est donc un devoir patriotique pour la classe politique de montrer à l'opinion nationale et internationale qui est capable de se préoccuper davantage de l'intérêt supérieur de la nation que de prébendes et d'acquisitions des fortunes illicites qui la plébiscitent richissime alors que le peuple, souverain primaire, croupit dans la misère la plus noire.

PROPOS RECUEILLIS PAR
PITSHOU MULUMBA

* Sénateur et président national de la CDC

Delly Sesanga : « Je n'ai jamais rencontré Tshibala dont j'ai toujours contesté la nomination »

La rumeur sur la rencontre nocturne entre Delly Sesanga, cadre du Rassemblement et président de la plateforme Alternance pour la République est fautive et dénote clairement d'une campagne de débauchage au sein du Rassemblement dans le but de crédibiliser le gouvernement contesté de Bruno Tshibala.

S'inscrivant en faux contre les informations distillées dans les réseaux sociaux et une certaine presse sur cette rencontre dans le cadre des consultations du chef du gouvernement pour la formation de son équipe, Sesanga voit dans la stratégie utilisée par les débaucheurs, une diversion destinée à détourner l'attention de l'opinion sur l'essentiel, à savoir, la nécessité, mieux l'obligation pour tous les acteurs d'appliquer strictement l'Accord de la Saint-Sylvestre, seule voie de sortie de la crise politique actuelle.

Ci-dessous le communiqué de presse signé par Delly Sesanga

LE POTENTIEL

Communiqué de presse

Une presse instrumentalisée, mal orientée et sous-informée diffuse une rumeur relayée par les réseaux sociaux sur une rencontre à minuit entre Mr Bruno TSHIBALA et moi.

Je voudrais, ici, fixer définitivement l'opinion nationale et internationale que je n'ai jamais rencontré ou cherché à rencontrer, de nuit comme de jour, sieur Bruno TSHIBALA, dont j'ai toujours contesté la nomination intervenue en marge et contre l'esprit de l'Accord du 31 décembre 2016. Un Accord à la négociation duquel j'ai activement participé et pour lequel je continue d'exiger l'application par la finalisation préalable de l'Arrangement particulier en vue de mener notre pays vers les élections apaisées d'ici décembre 2017.

Je ne saurais donc être d'un tel sans honneur pour négocier le sang des innocents congolais, tombés pour avoir exigé le respect de la Constitution dans notre pays, en acceptant de participer à un gouvernement, dont la seule évocation me fait vomir tant il inspire ce que tous les compatriotes exècrent de trahison.

Fait à Kinshasa, le 20 avril 2017

Delly SESANGA HIPUNGU DJA KASENG



L'UDPS/Grand Équateur réclame la démission de Bruno Tshibala

HERVÉ NTUMBA

La communauté de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS)/Grand Équateur (CUGE), vivant à Kinshasa, réclame la démission de Bruno Tshibala au poste de Premier ministre « qui n'apportera rien ni à lui-même ni au peuple pour lequel il s'était battu pendant plus de 30 ans et qu'il est appelé à servir. » Elle l'a fait savoir dans une déclaration parvenue dernièrement au « Potentiel ».

Elle « demande à tous les cadres et combattants de la communauté de l'UDPS/Grand Équateur qui, pour des raisons diverses, avaient pris contact avec M. Tshibala de cesser, dès la signature de la présente déclaration à collaborer avec celui qui a trahi notre Projet de société " Le peuple, d'abord". »

Les membres de cette communauté « saluent la démarche du président du Rassemblement de déférer devant la Cour constitutionnelle, Joseph Kabila, chef de l'État de transition pour haute trahison. »

En effet, ils soutiennent que l'acte de nomination du Premier ministre constitue une violation de la Constitution et peut également constituer une infraction de haute trahi-



Bruno Tshibala

son par le chef de l'État de la transition. Cela tout en demandant « au secrétariat général de l'UDPS et à la coordination du Rassemblement de continuer à mener des actions sur le terrain en vue de contraindre Joseph Kabila à suivre la voie de la raison. »

Toutefois, ils rendent hommage au Conseil de sécurité de l'Onu pour

avoir adopté la Résolution 2348, gage de l'exécution de l'Accord du 31 décembre 2016. Par contre, ils condamnent la déclaration de l'Union africaine qui soutient encore Joseph Kabila dans la violation de l'Accord de la Saint-Sylvestre, source des institutions de la transition. Cela, comme autrefois, lors du soutien de l'Accord du 18 octobre

2016 piloté par Eden Kodjo.

Au peuple congolais, en général, et à la population de l'Équateur, en particulier, cette communauté de l'UDPS demande de résister contre le pouvoir de Kabila qui renvoie la RDC à l'antiquité.

Pour les membres de l'UDPS/Équateur, après que les évêques de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) ont, le 28 mars 2017, remis le rapport marquant la fin de leur médiation au chef de l'État qui a reconnu que 98% des problèmes étaient résolus, il ne devrait plus se poser le problème de la signature des arrangements particuliers par les parties prenantes. Cela, en vue de l'application des prescrits de l'Accord obtenu par la Cénco.

Ils sont convaincus qu'en nommant le Premier ministre, sans la signature des arrangements particuliers de l'Accord du 31 décembre 2016, ce n'est qu'une manière pour « Joseph Kabila, de chercher à gagner du temps en vue de retarder la tenue des élections en décembre 2017, auxquelles il ne se représentera pas, de chercher les voies et moyens d'organiser le référendum après la fin de l'enrôlement des électeurs prévu en juillet 2017 », reprend-t-on dans la déclaration.

Encore une entorse dans le climat des affaires

Gestion du terril de Lubumbashi : la Gécamines bloque unilatéralement l'accès au site

Entre la Gécamines et ses partenaires associés à la gestion du terril de Lubumbashi d'où sont extraits environ 4% de la production du cobalt commercialisé au niveau mondial, les violons ne semblent plus s'accorder. Selon une information livrée par l'agence américaine Bloomberg, depuis le 23 mars 2017, la société GTL (Groupement du terril de Lubumbashi) n'a plus accès au site de Lubumbashi dont elle exploite les scories, sur injonction de la Gécamines qui ne respecte pas le contrat. Ce différend a été porté devant le Tribunal de commerce de Bruxelles, compétent en la matière, aux termes du contrat qui lie la Gécamines au Groupe Forrest.

FAUSTIN K.

Par sa méthode unilatérale, la direction de la Gécamines, menée par Albert Yuma, met en danger 350 emplois et menace de fermeture le partenariat le plus rémunérateur de la Gécamines. Depuis le début des opérations en 2001, GTL a rapporté un milliard de dollars américains à la Gécamines. L'action de la Gécamines est donc un nouveau coup dur irresponsable pour ses propres finances et pour le climat des affaires.

GENÈSE DU CONTRAT

GTL est une joint-venture formée entre la Gécamines et étroitement détenue par le Groupe Forrest International. Depuis 2001, GTL re-traite les scories du terril de Lubumbashi d'où elle extrait environ 5.000 tonnes métriques de cobalt par an.

Tout remonte à 1997 lorsque le Groupe Forrest International et la Gécamines, avec leur partenaire américain de l'époque, décident de créer le Groupement du Terril de Lubumbashi (GTL). De ce partenariat, la Gécamines détient aujourd'hui 30% du capital, contre 70% pour le Groupe Forrest International. Les termes du contrat stipulent que GTL achète les résidus de l'exploitation du terril de Lubumbashi, ce qui constitue pour la Gécamines de revenus très importants.

L'achat des résidus par GTL rapporte aujourd'hui à la Gécamines plus de six millions de dollars américains chaque mois. Avec ces résidus, GTL produit 5000 tonnes de cobalt et plus de 3000 tonnes de cuivre par an grâce

à des technologies de pointe. La Gécamines gagne donc sur tous les tableaux. Elle gagne de l'argent grâce à la vente des résidus à GTL, elle gagne de l'argent grâce à la production de cobalt et de cuivre par GTL, et elle gagne de l'argent en vendant 20 000 tonnes de zinc par an que lui remet gratuitement GTL ! Avec les cours actuels du cobalt, du cuivre et du zinc, les revenus de la Gécamines pourraient se chiffrer à plus de 80 millions de dollars américains sur les douze prochains mois.

Mais, depuis le 23 mars 2017, la direction de la Gécamines a créé la surprise en bloquant l'accès au terril. À Lubumbashi, la nouvelle fait déjà grand bruit dans les milieux des mineurs et génère l'inquiétude des syndicats.

Selon le directeur général de la STL, cité par Bloomberg, « la Gécamines a bloqué notre accès au site en déclarant que nous avons dépassé les limites fixées dans notre contrat ». Dans une interview accordée, le 15 avril 2017, à Lubumbashi, à l'agence Bloomberg, le directeur général a été plus tranchant : « Ce n'est tout simplement pas vrai. Malgré nos demandes, la Gécamines n'a fourni aucune preuve pour leur calcul ».

Les accusations de la Gécamines sont d'autant plus surprenantes qu'en octobre 2016, la Gécamines et GTL ont, chacun, procédé à des évaluations indépendantes précises portant sur la part du terril contractuellement lié au projet. La Gécamines et GTL sont arrivés au même résultat, qui fait l'objet d'un rapport approuvé et signé par la



Gécamines, le Groupe Forrest International et GTL.

Coup de théâtre deux mois plus tard, la direction de la Gécamines lance une rumeur qui contredit tout ce qu'elle a approuvé jusque-là ainsi que les évaluations de ses propres services techniques. Elle affirme que GTL a dépassé une limite de la production totale autorisée. GTL aurait produit plus de 82 000 tonnes de cobalt. Pourtant, tous les rapports internes, approuvés par la Gécamines, démontrent une production totale de 64 500 tonnes.

Tout cela semble être un prétexte trouvé par la direction de la Gécamines, menée par Albert Yuma, pour bloquer les opérations. Dans quel but ?

Bloomberg nous apprend qu'une société nommée Shamrock Global Group Inc., a exprimé son intérêt à développer une partie du terril. Bloomberg fait état d'un pas-de-porte possible de 45 millions de dollars à la Gécamines.

BATAILLE JURIDIQUE À BRUXELLES

Clause de juridiction oblige, les deux parties discuteront de leurs prétentions respectives devant le tribu-

nal de commerce de Bruxelles, qui a compétence en la matière, suivant les termes du contrat créant GTL.

La RDC est le premier producteur mondial du cobalt ; une composante clé des batteries au lithium-ion, largement utilisé dans la téléphonie cellulaire et les nouvelles voitures électriques. L'explosion de la demande du cobalt a entraîné une hausse vertigineuse de ce minerai durant les huit derniers mois.

Actuellement, Glencore, un des majors de l'industrie minière mondiale, a racheté la production de GTL

350 EMPLOIS LOCAUX EN DANGER

Si aucune solution n'est trouvée dans les semaines à venir, l'usine de GTL devra être mise à l'arrêt. Ce sont environ 350 emplois locaux qui sont menacés. Enzo Baccari, directeur général de GTL, a déclaré à cet effet que « si je n'ai pas accès au site, je vais devoir fermer et envoyer au chômage près de 350 personnes ».

La colère des syndicats est en train de monter contre la direction de la Gécamines. Il est urgent, disent-ils, que la direction de la Gécamines change de cap et que l'emploi soit préservé. Le temps est compté.

La BGF Bank a bouclé l'année 2016 avec 39 milliards de CFA de résultat net

La Banque gabonaise et française internationale (BGF Bank) a réalisé un résultat net de 39 milliards de francs CFA en 2016, soit 31% d'augmentation en valeur absolue, d'après les chiffres publiés au terme du Conseil d'administration, tenu le 8 avril 2017 à Libreville, au Gabon, « à l'effet d'arrêter les comptes de l'exercice écoulé ».

C'était l'occasion pour les actionnaires de revenir sur une année « marquée par de belles performances malgré un environnement économique contrasté et le renforcement des exigences réglementaires », s'est réjoui son président-directeur gé-

ral, Henri-Claude Oyima. Des remarques qui interviennent au lendemain de la découverte d'un vaste réseau de fraude « heureusement vite circonscrit » sur les cartes prépayées Visa qui ont émaillé le fonctionnement du groupe en février dernier.

Le groupe bancaire a obtenu de bons résultats dans un environnement économique et financier contrasté, ces principaux indicateurs étant au voyant vert.

Pendant la période considérée, la BGF Bank a réalisé un total de bilan de 2 935 milliards de francs CFA, des dépôts de la clientèle de 2 007 milliards de francs CFA, des crédits ac-

cordés à la clientèle s'élevaient à 1 908 milliards de francs CFA, un produit bancaire net de 221 milliards de francs CFA, pour un résultat brut d'exploitation de 91 milliards de francs CFA. Des résultats tous en hausse tout comme des capitaux propres qui s'élevaient à 330 milliards de francs CFA, de même que le coefficient brut d'exploitation qui est de 59%, un ratio de solvabilité de 17% et une rentabilité sur fonds propres de 14%.

« Par ces belles performances, le groupe BGF Bank démontre sa capacité de résilience », raison pour laquelle les administrateurs se sont donné rendez-vous le 18 mai 2017 à

l'effet de procéder à la distribution des dividendes, soit 5 500 par action, « en augmentation de 72% par rapport à l'année précédente », précise le communiqué diffusé à cet effet.

Comme mesures fortes, le Conseil d'administration a décidé de déployer « trois plans d'urgence par la refonte » du dispositif de gestion des ressources humaines, de la gouvernance du système d'information avec le renforcement du dispositif de sécurité des systèmes d'information, et du dispositif de gestion du risque de crédit.

Kinshasa : Kimbuta remet de nouveaux engins à la RATPK

Le gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta Yango, a remis mercredi 19 avril de nouveaux engins au responsable de la Régie d'assainissement et des travaux publics (RATPK), Basile Lungwana, pour l'entretien de la voirie urbaine. C'était au cours d'une cérémonie solennelle à l'Hôtel de ville. Il a présenté, à cette occasion, un échantillon de cinq engins (camions-benne) sur les quarante achetés, avant d'indiquer que le second lot de trente-cinq engins sera livré par le concessionnaire dans deux mois. Il a invité le directeur général intérimaire de la RATPK à faire bon usage de ces engins acquis sur fonds propres, en évitant leur usage à des fins personnelles. Le gouverneur Kimbuta a dit comprendre la préoccupation des Kininois sur l'état d'insalubrité que présente la ville. Pour lui, le souci que se fait la population de la capitale à ce sujet est une preuve de la prise de conscience collective sur la question. D'où la nécessité de l'implication de tout habitant de Kinshasa dans son maintien en état de propreté permanent. « J'ai fait ma part en achetant ces véhicules destinés aux travaux de lutte contre l'insalubrité. Je demande aux Kininois de faire aussi leur part en assainissant régulièrement leur environnement immédiat », a-t-il laissé entendre.

Beni : la jeunesse opposée à la vente désordonnée des terrains du domaine public

La jeunesse du quartier Kalinda, dans cellule Macampagne de la ville de Beni, a manifesté dernièrement son mécontentement jusqu'au bureau du bourgmestre de la commune Mulekera, au regard de l'implication de certains responsables de l'administration locale dans la vente désordonnée des terrains de l'État. Les jeunes de ce quartier ont essentiellement fait allusion à la vente de la parcelle de l'État qui abritait le bureau du quartier Kalinda. Où, au mois de novembre 2016, le chef division unique, Ngayihembako Katasumbika, avait effectué une descente d'enquête qui avait fait allusion à l'implication des autorités à la base. Conscient de l'impératif lié à la gestion de la terre au profit des générations futures, le bourgmestre Sylvain Lumbu Lumbu a appelé la jeunesse au calme, promettant de suivre de très près ce cas. Les réclamations identiques sont enregistrées au quartier Ngongolio où les jeunes sont opposés à une désaffectation d'un cimetière public, pourtant non encore désaffecté. Mais loti avant le délai légal des trente ans après l'inhumation de la dernière décédée.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

MSF se mobilise contre la rougeole en RDC

La RDC fait actuellement face à plusieurs épidémies de rougeole. La province du Maniema a été identifiée comme l'épicentre épidémique. Pour contenir l'épidémie, MSF a lancé des campagnes de vaccination massives dans cinq provinces du pays : Maniema, Sud-Kivu, Tanganyika, Ituri et Équateur.

VCK/MSF

Depuis novembre 2016, l'organisation internationale humanitaire Médecins Sans Frontières a vacciné plus de 675 000 enfants et soigné plus de 14 000 malades dans des zones de santé réparties à travers cinq provinces du pays : Maniema, Sud-Kivu, Tanganyika, Ituri et Équateur.

En soutien au ministère de la Santé publique, les équipes MSF sont actuellement à pied d'œuvre contre la rougeole. « Nous faisons face à une situation grave qui nécessite une mobilisation considérable. Le temps est compté, car plus MSF, autorités congolaises et autres partenaires agissent vite et fort, moins cette maladie très contagieuse va se propager », explique Jeroen Beijnsberger, chef de mission de MSF à Kinshasa.

Pour garantir une couverture vaccinale efficace, 95% d'enfants de 6 mois à 14 ans sont vaccinés et les équipes doivent couvrir jusqu'aux coins les plus reculés. Dans un pays aussi vaste que la RDC caractérisée par un manque d'infrastructures routières, il faut parcourir des centaines de kilomètres à moto, traverser des fleuves en pirogue et marcher des jours à travers une forêt inhospitalière. Le défi logistique est particulièrement important dans les zones marquées par l'insécurité politique et la présence des groupes armés, comme le Sud-Kivu ou le Tanganyika.

LA VACCINATION, ARME EFFICACE

Outre les campagnes de vaccination, les équipes MSF garantissent



la prise en charge médicale des patients affectés par la maladie, principalement des enfants de moins de dix ans. Elles assurent le traitement ambulatoire des symptômes et portent une attention spécifique aux enfants souffrant à la fois de rougeole et de malnutrition, car ils sont particulièrement vulnérables.

« Quand la rougeole est arrivée dans notre village, beaucoup d'enfants sont morts, surtout quand les parents recouraient aux traitements traditionnels. Mais ceux qui se sont précipités vers les centres de santé ont pu voir que leurs enfants ont été sauvés », raconte Mwayuma Ramazani à l'hôpital général de référence de Kindu, province du Maniema. Où son enfant est hospitalisé à cause de complications de la rougeole. « J'ai appris que MSF était là pour les soins et, quand mon enfant a commencé à faire de la fièvre, j'ai décidé d'aller au centre de santé où l'équipe mobile MSF nous a amenés à l'hôpital », a-t-il poursuivi.

« À Manono, dans la province du Tanganyika, près de 900 enfants ont été hospitalisés en janvier. La mal-

nutrition reste un problème : fragiles, les jeunes enfants malnutris sont particulièrement vulnérables aux différentes maladies, dont la rougeole », témoigne Gaudia Storni, responsable terrain MSF.

Selon les données officielles, la République démocratique du Congo a connu des victoires contre la maladie ces dernières années avec une diminution du nombre de cas de plus de 95% entre 2011 et 2015.

Cependant, le pays a connu des épidémies majeures de rougeole : entre 2011 et 2013, une flambée épidémique avait touché 300 000 enfants, dont 5 000 avaient péri. À cette période, 13 millions d'enfants avaient été vaccinés en riposte, dont 3 millions par MSF.

En 2017, l'épidémie est repartie avec plus de 13 000 nouveaux cas enregistrés. Mais les forts engagements internationaux de l'OMS, de la Conférence des ministres africains de la santé et de différents partenaires sur la vaccination doivent être poursuivis pour espérer éliminer la rougeole d'ici à 2020.

2^{ème} édition Café-genre : s'investir autrement dans la lutte contre les violences sexuelles

LUCIE NGUSI M.

Aujourd'hui, plus que jamais, les autorités congolaises et les autres partenaires du pays s'investissent pour changer le narratif à travers les actions coordonnées dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles. D'autres nations ont fait face à ce fléau et ont mis en place des stratégies pour mener cette lutte. C'est dans ce cadre que l'ONU-FEMMES, sous le thème « Les regards croisés dans le domaine de lutte contre les violences sexuelles », organise sa deuxième édition Café-genre, ce vendredi 21 avril à l'Université protestante au Congo (UPC), à Lingwala.

Il faut souligner que ce thème offre une opportunité pour partager

l'expérience de plusieurs pays, à savoir le Brésil, le Soudan du Sud et le Maroc dans la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre. En même temps, une occasion pour apprécier les progrès réalisés par ces différents pays et, plus particulièrement la RDC.

Le but poursuivi par l'ONU-FEMMES est de faciliter l'échange d'expériences dans le domaine de la lutte contre les violences sexuelles et de bâtir sur les acquis des uns et des autres.

UNE OPPORTUNITÉ POUR PARTAGER L'EXPÉRIENCE

À signaler que les conclusions et recommandations de ce Café-genre seront partagées pour usage et inté-

gration dans les politiques, stratégies et programmes de promotion de genre mis en œuvre en RDC.

Pour rappel, le Café-genre est une initiative pour la promotion de l'égalité des sexes. C'est une occasion pour les différents acteurs-clés impliqués dans la promotion de l'égalité des sexes en RDC d'aborder des thématiques autour du Genre et de la situation des jeunes et femmes.

Il faut noter que ce Café-genre sera animé par de grandes personnalités dans le domaine de Genre, notamment le représentant personnel du chef de l'État en charge de lutte contre les violences sexuelles et le recrutement d'enfants, les ambassadeurs de Grande-Bretagne, du Brésil, du Soudan du Sud et du Maroc.

Déçu par sa condamnation, Jean-Claude Muyambo va en cassation

Trouvant injuste la peine qui lui a été infligée, le président de la SCODE n'exclut pas de saisir les juridictions africaines dans le cas où la justice congolaise ne lui donnerait pas gain de cause.

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Condamné en appel à 5 ans de servitude pénale principale pour stellionat et abus de confiance, le président de la SCODE, Jean-Claude Muyambo n'est pas prêt à classer son procès, qu'il qualifie d'imaginaire, dans les oubliettes. C'est ainsi qu'il vient de décider de se pourvoir en cassation.

L'un de ses avocats a dit à ce sujet : « L'ancien ministre des Affaires sociales sous le gouvernement Gizenga ne cherche qu'à être lavé dans une affaire montée de toutes pièces et visant à ternir son image. Pour être rétabli dans ses droits, Muyambo est prêt à le faire jusqu'à se dépouiller, pour que la vérité éclate. Cela, malgré le temps que ça prendra ».

Ainsi Muyambo, par le biais de son parti la SCODE et son conseil, ne cesse de clamer son innocence. A ce sujet, Pappy Boyimbo, secrétaire général adjoint de la SCODE, a été le premier à fustiger la condamnation de Muyambo. Ce dernier, au cours d'une déclaration politique de la SCODE, avait qualifié celle-ci de machination politique.

Au cours d'une conférence de presse hier jeudi 20 avril, l'un des conseils de Muyambo, Me Thierry Muteba, a fustigé la condamnation de son client. A cette occasion, il a ré-

véélé que son client Muyambo va introduire un pourvoi en cassation pour qu'il soit rétabli dans ses droits.

Il a lâché que dans le cas où lui et son client n'obtenaient pas gain de pause devant les cours et tribunaux de la République démocratique du Congo, Muyambo saisira les instances judiciaires africaines, notamment la Commission africaine des droits de l'homme. Me Thierry Muteba a confirmé que son client qui clame toujours son innocence ne lâchera pas prise dans cette affaire qui est selon lui l'œuvre du pouvoir en place afin de ternir l'image de son client.

CONFIANT DANS LE RAPPORT DE LA CENCO

Et lui de poursuivre : « Il fallait voir les pressions qu'ont subies les juges ayant siégé dans l'affaire exercées par les présidents des juridictions, Roger Songambe et Masudi Mpiye, respectivement présidents de la Cour d'appel de Gombe et du tribunal de Grande instance Gombe. Comme la justice du pays est inféodée au pouvoir en place, mon client va saisir les instances Africaines ».

Aussi, Me Thierry Muteba a fait remarquer que son client Muyambo a confiance au rapport de la CENCO. Lequel rapport lave, selon certaines indiscretions Muyambo. Il a relevé en passant : « L'opinion nationale et internationale se souvient qu'en date du 20 janvier 2015, Jean-Claude Muyambo avait fait l'objet d'un enlèvement par des éléments de la police à son domicile. La procédure initiée contre Muyambo était unique en son genre. Cela, dans le sens qu'elle était

émaillée de plusieurs irrégularités liées à la procédure. Lesquelles irrégularités n'étaient pas de nature à permettre tant aux juges du tribunal de paix de Kinshasa/Ngaliema qu'à ceux du tribunal de Grande instance, de prendre une décision de fond ».

L'avocat a fait remarquer qu'au premier degré, le tribunal de paix de Ngaliema avait condamné Muyambo à 26 mois de servitude pénale principale en son absence, mais le tribunal s'était permis de dire que le jugement était contradictoire alors que Muyambo n'a jamais présenté ses moyens de défense quant au fond du dossier.

Selon le conseil de Muyambo, cette décision viole le droit de la défense.

Concernant le jugement rendu le 12 avril 2017 par le tribunal de Grande instance de Kinshasa/Gombe, Me Thierry Muteba a fustigé le fait que son client a été condamné dans des conditions hors-normes, alors qu'il est innocent d'une part et que le tribunal a fait usage des pièces qui n'ont jamais fait l'objet des débats pendant les audiences, notamment le jugement ayant condamné Moïse Katumbi, dans le seul but de lier son client Muyambo à Moïse Katumbi.

Et lui de conclure : « Face à cette injustice à ciel ouvert, mon client reste confiant dans le travail effectué par la CENCO dans le cadre de la décripation politique et ce dernier attend impatiemment la publication du rapport des évêques, car les éléments ayant servi aux juges pour condamner Muyambo sont les mêmes qui ont servi aux évêques pour mener leurs enquêtes ».

Selembao : deux personnes tuées, bilan d'un accident de la circulation.

Un taxi-bus de marque Toyota est entré en collision avec un autre taxi-bus de marque Mazda, le mercredi 19 avril vers 15 heures devant l'arrêt « Permanence » situé sur l'avenue de la Libération (ex-24 Novembre), dans la commune de Selembao, à Kinshasa. Bilan : deux passagers assis dans la cabine du conducteur du taxi-bus de marque Toyota tués et douze passagers à bord du taxi-bus de marque Mazda grièvement blessés. Selon les témoins, le conducteur du taxi-bus « Toyota » serait à la base de cet accident car les freins de son véhicule ont cédé alors qu'il roulait à vive allure. C'est en vain qu'il a ralenti sa vitesse car il a terminé sa course sur un taxi-bus de marque Mazda en stationnement devant l'arrêt « Permanence ». Outre son conducteur, le taxi-bus « Toyota » avait à bord dix passagers tandis que le taxi-bus Mazda était en stationnement pour permettre à quelques passagers arrivés à destination de descendre. Les douze passagers grièvement blessés ont été acheminés à l'hôpital général de référence de Selembao (ex-Sanatorium de Makala) pour des soins appropriés. Les habitants de ce coin de la capitale déplorent les nombreux cas d'accidents de la circulation qui surviennent sur le tronçon compris entre les arrêts « Permanence » et « UPN », œuvre des chauffeurs qui foulent aux pieds le Code de la route.

BLESSING MANDAKA MANDAKA
(STAGIAIRE / IFASIC)

Des enfants kidnappés retrouvés à Sakania

L'administrateur assistant du territoire de Sakania dans le Haut-Katanga, Zacharie Kilonge, se dit préoccupé par le nombre croissant d'enfants enlevés dans d'autres territoires et amenés dans son entité. Dans une déclaration faite mercredi 19 avril à Radio Okapi, il a fait état d'une dizaine d'enfants victimes de ce phénomène. Zacharie Kilonge cite le cas de deux enfants mineurs, qui ont été enlevés au début du mois d'avril par des inconnus et retrouvés le lundi dernier. Ils ont été ramenés par le bureau du service genre, famille et enfant de Kasumbalesa. « Ces deux enfants ont été retrouvés par des passants, complètement essouffés. Le premier a dix-sept ans, il vient de Kanyama, territoire à 700 Kms de Lubumbashi dans la province du Haut-Lomami. Disparu depuis le 30 mars, il était encore bouleversé. Il n'a pas su expliquer les circonstances de son enlèvement », précise M. Kilonge.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Quinze ex-miliciens de « Gédéon » transférés à la base militaire de Kamina

DONATIEN N. MUPOMPA

Le mardi 18 avril 2017, les éléments de la 22^{ème} Région militaire des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont transféré à la base militaire de Kamina, dans la province du Haut-Lomami, quinze ex-miliciens du chef de guerre Kyungu Mutanga alias Gédéon, qui étaient cantonnés à Lubumbashi, rapporte Radio Okapi.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du démarrage du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) de ces ex-combattants. Elle a été initiée par la MONUSCO en collaboration avec l'armée. Ces ex-miliciens ont promis de ne plus reprendre les armes. L'un de ces ex-miliciens bénéficiaires du DDR a déclaré : « Que le gouvernement m'aide pour que j'apprenne même l'électricité comme mes enfants. Je suis très content, car j'ai beaucoup souffert en

brousse où je suis resté pendant près de huit ans, où je me suis battu lors des affrontements ».

CENT HUIT EX-MILICIENS SORTIS DE LA BROUSSE

Ils sont environ 108 ces ex-miliciens qui sont sortis de la brousse avec leur leader Gédéon le 11 octobre 2016 pour déposer leurs armes. Une fois leur transfert achevé à la base militaire de Kamina, ils suivront une formation en éducation civique avant que chacun ne choisisse l'activité dans laquelle il veut se lancer, ont fait savoir des sources militaires.

A propos de ce dossier, le 15 octobre 2016, l'organisation de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch (HRW) a appelé les autorités de la République démocratique du Congo à incarcérer le chef de milice congolais Gédéon, condamné à mort, et qui était réapparu libre à Lubumbashi. « Les autorités de-

vraient faire en sorte que Gédéon retourne en prison de préférence dans un établissement de haute sécurité situé en dehors du Katanga », a écrit cette organisation.

HRW a ajouté : « Les autorités congolaises devraient également engager des procédures judiciaires relatives aux crimes présumés commis depuis l'évasion de Gédéon en 2011 ». Cette organisation a insisté : « Procéder ainsi assurerait que la reddition d'un des chefs de guerre les plus violents de la RD Congo soit une occasion pour faire rendre des comptes aux auteurs d'exactions et apporter un minimum de justice aux victimes ».

Des organisations de défense des droits de l'Homme ont protesté contre l'accueil réservé par les autorités civiles et militaires de la province du Haut-Katanga à l'occasion de sa reddition avec une centaine de ses hommes, estimant que sa place était en prison.

Autonomisation de la femme : des machines à coudre remises aux finalistes du centre « Bokolisi » de Lemba

Filles défavorisées, filles-mères et mères célibataires, elles viennent d'obtenir leur réinsertion socioéconomique grâce au projet sur l'autonomisation de la femme « Filles d'aujourd'hui, femmes de demain ».

BIENVENU I PAN

Dix finalistes en Coupe et Couture et Esthétique du centre de for-

mation et de promotion féminine « Bokolisi » de Lemba viennent de bénéficier de dix machines à coudre, dons de l'Asbl belge « Aire de femmes ».

La directrice du centre Bokolisi, Marie-Jeanne Lumu, a salué ce geste qui, non seulement permet aux bénéficiaires de se prendre en charge, mais aussi et surtout, favorise leur réinsertion socioéconomique. Elle a, à cette occasion, lancé un appel aux hommes de bonne volonté de venir

en aide à cette catégorie de personnes. Par la suite, Marie-Jeanne Lumu a brièvement brossé l'aperçu historique du centre « Bokolisi ». Créé en 1970, dans le but d'aider les jeunes filles et mamans à sortir de leur isolement social et culturel, ce centre contribue aussi à la promotion des filles défavorisées, des mères adolescentes, des mères célibataires, en particulier, et des femmes, en général, contre l'exploitation sous toutes ses formes. Le

centre, qui fonctionne avec les moyens du bord, survit grâce à l'attention des rares partenaires.

Louise Ngandu, présidente de l'ONG donatrice « Aire de femmes », a trouvé dans ces dons une façon pour sa structure d'honorer ces dix filles finalistes. Car, rassure-t-elle, « C'est à travers la formation que les femmes peuvent contribuer au développement de la RDC, en prenant part à la gestion de la Res publica ». Elle est revenue sur l'historique de « Aire de femmes », association belge créée en 2014 par des femmes africaines et européennes avec l'objectif de concentrer leur expertise et la mettre au service des associations féminines en Afrique. Ce, dans le seul but de diminuer le fossé existant entre les résolutions favorables à la promotion des femmes et la réalité sur le terrain. « Aire de femmes » vise les femmes et jeunes filles de la base et espère, par ses actions de sensibilisation et ses formations, participer à la concrétisation de la Résolution 1325 des Nations Unies.

FAIRE BON USAGE

En guise de reconnaissance aux dons reçus, les bénéficiaires ont remercié l'ONG «Aire de femmes» et promis d'en faire bon usage. Cette cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte même du centre Bokolisi, situé à Lemba. La cérémonie organisée à l'occasion de la clôture du mois de la femme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'autonomisation de la jeune fille dénommé «Filles d'aujourd'hui, femme de demain». Projet initié par les Asbl congolaise «Espace vital» et belge «Aire de femmes».

Le président de l'ONG «Espace vital», Roger Katembwe, a indiqué les raisons qui ont milité au choix de ces bénéficiaires : « ce sont les dix finalistes qui traversent des moments très difficiles de leur vie. Elles ont fini la formation dans ce centre, mais elles n'ont pas d'emplois. Ce sont des filles, filles-mères, des mères célibataires, ou des filles défavorisées. Le centre Bokolisi leur offre une série de formations en coupe et couture et esthétique étalées sur une période de trois ans. Sans compter une année d'alphabétisation. Parce que le centre reçoit souvent des analphabètes ». Créée en 2008, l'Association «Espace vital» poursuit plusieurs objectifs, à savoir contribuer à la promotion et la défense des droits des enfants et autres personnes vulnérables dont les femmes et enfants maltraités ; contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à travers la lutte contre la pauvreté ; militer pour une éducation de base obligatoire et de qualité pour tous les enfants. En collaboration avec ce centre, ces ONG organisent depuis longtemps des formations en droits humains, savoir vivre et en culture de la paix entre les femmes, les enfants et les filles. Ce, avec l'appui de l'Asbl «Aire de femmes», partenaire belge qui fait un travail avec la commune bruxelloise de Woluwé Saint-Lambert.

L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PRESENTE




The Brent Birckhead Quartet
DANS UN PROGRAMME DE JAZZ AMERICAIN

GRATUIT!

COLLEGE BOBOTO
KINSHASA
MERCREDI 26 AVRIL 2017
18:30

GRATUIT!



f flickr YouTube

Agriculture : succès du maraîchage en Afrique francophone

En dix ans, la production de fruits et légumes a grimpé de 50 % en Afrique francophone. Résultat : des économies au niveau local et d'importantes recettes à l'exportation.

En Afrique francophone, la production de fruits et légumes a progressé de plus de 50 % en dix ans (entre 2004 et 2014), selon des statistiques de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Soit pas moins de 43 millions de tonnes pour l'Afrique de l'Ouest et 18 millions pour l'Afrique centrale, grâce notamment à une augmentation des surfaces cultivées (+ 4 millions d'hectares sur la période).

Cette forte progression concerne aussi bien les cultures produites pour satisfaire les marchés locaux, majoritaires, que celles destinées aux exportations, qui représentent moins de 10 % des volumes dans chaque pays.

Ainsi, la quantité de mangues ivoiriennes expédiées en Europe a augmenté de près de 50 % en 2016 tandis que le Sénégal annonce s'être rapproché de l'autosuffisance dans la culture des oignons et des pommes de terre, avec pour cette dernière une production de près de 90.000 t pour une consommation annuelle de 95.000 t.

« Il y a un développement important du maraîchage, comme on l'observe au Sénégal, dont le climat est très favorable et où un système logistique efficace a été mis en place », confirme Hubert de Bon, chercheur spécialiste de ce secteur au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).

OBJECTIF : AUTOSUFFISANCE

Pourquoi un tel engouement ? Avant tout parce que ces cultures portent la promesse d'importantes recettes, mais aussi d'économies. À l'export, elles représentent des entrées de devises, souvent complémentaires à celles des grandes cultures de rente comme le cacao, l'arachide ou le coton. Des revenus qui ne sont pas soumis aux secousses spéculatives des marchés mondiaux, car les prix des fruits et légumes sont globalement stables.



Quant aux récoltes vendues localement, elles permettent de limiter d'autant les importations provenant de pays extérieurs à la zone CFA, donc les sorties de devises. Le développement du maraîchage sert « les objectifs d'autosuffisance alimentaire, notamment sur les fruits et légumes de grande consommation comme les pommes de terre », note Macoumba Diouf, chargé du maraîchage au ministère sénégalais de l'Agriculture.

Conscients de cet enjeu, les États prennent des mesures pour faciliter la commercialisation des productions nationales, telles que le blocage des importations en période de récolte, comme au Sénégal, pour préserver la production d'oignons, ou encore le développement d'infrastructures permettant d'étendre les périmètres cultivés, comme en Côte d'Ivoire.

« Dans notre pays, les fruits et légumes sont avant tout destinés à la consommation locale. Dans le contexte de changement climatique, nous avons donc mis en place un programme d'irrigation totale pour pouvoir produire en toutes saisons », souligne Nouhoun Coulibaly, directeur général de la planification au ministère ivoirien de l'Agriculture.

VISIBILITÉ

Pour les producteurs, le marché export reste cependant le plus intéressant. « Sur la pastèque, par exemple, on gagne trois fois plus, soit 1 000 F CFA à l'export, contre 300 quand nous vendons aux commerçants locaux, sauf en période de forte demande, comme le ramadan », explique Hamidou Kane, de la coopé-

ration sénégalaise Delta Prim.

Pour cette structure, qui produit aussi des melons et des courges butternut dans la région de la vallée du fleuve Sénégal, près de Saint-Louis, l'export offre également une meilleure planification de la production sur l'année. « Ce sont des contrats qui courent sur plusieurs mois, ce qui nous donne de la visibilité et nous permet de mieux rentabiliser les parcelles », ajoute-t-il en marge du Salon de l'agriculture de Paris, où il est venu faire le plein de contacts, après avoir participé à la foire Fruit Logistica de Berlin quelques jours plus tôt.

La répartition binaire des productions, avec, d'un côté, celles destinées au marché local et, de l'autre, celles qui seront exportées, est en pleine évolution. Dans les grands centres urbains, les classes moyennes sont à l'origine d'une demande nouvelle en matière de choix, de prix, de qualité et de modes de consommation.

SECTEUR INFORMEL

Elles boostent la part des supermarchés dans le secteur de la distribution, jusque-là dominé par le secteur informel. « Il y a une clientèle qui recherche des produits de qualité équivalente à ceux qui sont exportés. Ce marché reste étroit, mais il connaît une progression ces dernières années, par exemple d'environ 30 % par an pour les bananes », observe Jean-Marc Gravellini, vice-président Afrique du groupe français Compagnie fruitière.

Pour le moment, l'essentiel des producteurs n'a pas accès à ces circuits de distribution : la production de fruits et légumes est très majoritairement assurée par des milliers de petits exploitants, uniquement tournés vers le marché informel. « Jusqu'ici, les petites exploitations ne nous garantissaient pas de production suffisamment régulière en qualité et en quantité, tandis que les sociétés d'export, les grandes fermes, n'étaient pas conçues pour nous approvisionner », explique Gérard Blin, directeur alimentaire de Mercure International, qui exploite la franchise Casino en Afrique francophone.

« Pour servir les supermarchés urbains, les filières maraîchères souffrent, dit-il, d'un manque d'organisa-

tions coopératives et d'exploitations de taille intermédiaire. Néanmoins, des initiatives apparaissent et nous permettent de développer les achats locaux, comme au Congo, avec par exemple l'installation récente des Domaines de Djeno, près de Pointe-Noire [600 t d'aubergines, choux, courgettes, carottes, melons et autres salades prévues cette année]. »

BATAILLE

À leur tour, les exportateurs s'intéressent peu à peu à cette demande locale. Depuis deux ans, Compagnie fruitière s'est implantée en Côte d'Ivoire, où elle commercialise des produits maraîchers (issus en partie d'exploitations tierces). « Il s'agit pour nous de petits volumes, environ 1000 t aujourd'hui, mais les niveaux de rémunération sont tout à fait satisfaisants », explique Jean-Marc Gravellini, qui compte parmi ses clients le groupe Carrefour, installé depuis un an à Abidjan et qui projette d'ouvrir prochainement d'autres magasins sur le continent.

Les perspectives ouvertes par ce marché local grandissant sont d'autant plus attrayantes que la bataille pour les parts de marché se fait plus rude en Europe. Non seulement les tomates cerises sénégalaises de la Compagnie fruitière voient leur « fenêtre commerciale se réduire » à quelques mois par an (en raison de l'explosion de la production sous serre au nord de la Méditerranée), mais, surtout, ses bananes font face à la concurrence grandissante des pays d'Amérique centrale.

« En effet, les « bananes dollar », beaucoup moins chères grâce à des économies d'échelle, sont de moins en moins taxées à leur entrée en Europe, et c'est très préoccupant », explique-t-il. De quoi menacer le modèle de la Compagnie fruitière, pensé pour l'export grâce à un accès sans barrières douanières au marché européen.

QUAND LA COMPAGNIE FRUITIÈRE SE MET AU VERT

Face à une demande croissante en Europe, le groupe Compagnie fruitière développe son offre bio, voire bio-équitable, pour ses productions destinées à l'export. « C'est une tendance forte, un marché qui se développe. Les consommateurs sont attentifs à la qualité, aux conditions de production et à leur impact environnemental et social », explique Jean-Marc Gravellini, vice-président Afrique du groupe.

Au Ghana, le label bio-équitable a été obtenu pour les bananes, tandis qu'au Cameroun la certification fairtrade concerne une grande partie de ses exploitations. Des schémas que la compagnie entend développer de plus en plus, passant de 20 % de bio actuellement – avec environ cinq ans d'expérience – à 50 % dans les années à venir.

PAR MARION DOUET (JEUNE AFRIQUE)



L'Arabie Saoudite accordera un don de 100 millions de \$ au Maroc pour soutenir ses PME

Ce mardi 18 avril 2017, le Fonds saoudien pour le développement (FSD) a signé avec les dirigeants marocains, un mémorandum d'entente portant sur l'octroi d'un don de 100 millions \$. Destiné à soutenir plusieurs petites et moyennes entreprises (PME) et start-up marocaines, ce financement s'inscrit dans une vision de renforcement des liens économiques entre le Maroc et le royaume saoudien. L'accord a été signé en présence du ministre de l'Economie et des Finances, Mohamed Boussaid, du gouverneur de Bank Al Maghrib, Abdellatif El Jouahri, et du vice-président du Fonds saoudien pour le développement (FSD). «Ce don du FSD est à même d'appuyer les efforts déployés par le Maroc en matière de financement des petites et moyennes entreprises de par leur importance dans le renforcement de la compétitivité de l'économie et la création d'emplois», a déclaré Boussaid. Le don des Saoudiens vient s'ajouter au prêt évalué à 50 millions de \$ de la Banque mondiale approuvé en mars dernier pour soutenir les start-up et PME innovantes marocaines.

Niger : le Président Issoufou déclare un patrimoine estimé à plus d'un milliard de Fcfa

Les biens du Président Mahamadou Issoufou sont estimés à 1 144 680 024 de Fcfa. L'information a été rendue publique par la Cour constitutionnelle selon le procès verbal de l'audience du 12 avril 2017. Les biens du chef de l'Etat nigérien concernent tout le patrimoine du Président à savoir : les biens mobiliers et immobiliers, l'argent en banque, le cheptel d'animaux à son actif, les véhicules privés. Les biens immobiliers constituent la part importante du patrimoine. Ils sont estimés à plus de 645 millions de Fcfa (foncier non bâti et bâti y compris). Des biens immobiliers répartis au sud du pays (Niamey, Tahoua, Illéla, Konni et Doutchi). Le foncier bâti concerne 9 villas d'une valeur globale de 590 635 313 de Fcfa toujours au sud du pays. (Zinder, Tahoua, Dandadji, Illéla, Niamey). Les champs et jardins d'une valeur de 32 080 000 de Fcfa couvrent 97,87 hectares répartis entre Dandadji et Guidan Karo (sud Niger). L'argent disponible sur les comptes bancaires vient en seconde position avec un cumul de plus de 238 millions de Fcfa.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

La Camair Co dotée de cinq aéronefs

La compagnie aérienne camerounaise, Camair Co, est en train de franchir une étape décisive de son plan de relance. Désormais, elle est devenue propriétaire de cinq aéronefs. Bénéficiant du concours de la firme américaine Boeing, la Camair a quitté le statut de locataire à celui de propriétaire d'avions.

AMK AVEC AGENCE ECOFIN

Camair Co, la compagnie aérienne publique camerounaise, a officiellement acquis ce 19 avril 2017 deux aéronefs Boeing 737-700 NG, qu'elle louait depuis 2011 auprès de la société Aviation Capital Group, a-t-on appris officiellement. Bien que le montant de la transaction n'ait pas été révélé, des sources autorisées soutiennent que les financements ayant permis ces acquisitions sont ceux issus du prêt syndiqué de 25 milliards de francs Cfa octroyé à la compagnie en 2016 par un pool bancaire conduit par Ecobank Cameroun.

Avec l'acquisition définitive de ces deux aéronefs pour lesquels Camair Co a péniblement payé 19 milliards de francs Cfa de frais de location entre 2011 et 2016, selon les chiffres révélés par Ernest Dikoum, le DG de la compagnie, le transporteur aérien camerounais est désormais propriétaire de cinq aéronefs, dont deux Boeing 737-700 NG, deux MA60 chinois et un Boeing 767-300 ER.

En quittant le statut de locataire



à celui de propriétaire des aéronefs constituant sa flotte, Camair Co franchit ainsi une étape décisive de son plan de relance à implémenter avec le concours de la firme américaine Boeing. Ce plan de relance, dont la version révisée a été présentée le 20 mars dernier, prévoit l'acquisition, dès la première année de son implémentation, de deux Boeing 737-700 NG ; ce qui est effectif depuis ce 19 avril 2017.

Initialement prévu pour s'étendre sur 5 ans, le plan de relance de Camair Co, finalement déclinable sur une période de 7 ans, prévoit également l'augmentation de la fréquence des vols intérieurs, de 70 à 100 par semaine ; mais surtout «l'anticipation du déploiement de l'activité cargo», avec «la mise sur pied dès la pre-

mière année d'une division cargo», qui consacrera «l'entrée dans la flotte d'un avion-cargo de type Boeing 737-400F».

Pour financer ces ambitions, a indiqué la compagnie dans un communiqué récent, Camair Co entend réaliser, pour cette année 2017, des économies de l'ordre de 16 milliards de francs Cfa ; notamment à travers l'effectivité du «déménagement du siège vers ses propres locaux, la suspension temporaire des dessertes non rentables, et la réduction de 21% de la masse salariale» de la compagnie. Par ailleurs, annonce Camair Co, sous la conduite de la filiale locale d'Ecobank, un pool bancaire sera à nouveau sollicité pour pourvoir à cette compagnie aérienne publique un 2ème financement d'un montant de 30 milliards de francs Cfa.

Gabon : un consortium de sociétés turques et jordaniennes en pole position pour des contrats dans le BTP

Le ministre en charge des Travaux publics, Jean-Pierre Oyiba (photo) et le ministre délégué à l'Economie chargé de la prospective et de la programmation du développement, Noël Mboumba, ont signé, le 19 avril à Libreville, deux protocoles d'accord respectivement avec Altar Kilic représentant de Corpus Capital International Inc. (Turquie) et Abdelqader EI Zoubi pour le compte de Tanmu for Development and Asset Management (Jordanie).

Ces représentants des consortiums d'entreprises turques et jordaniennes ont signé un accord portant sur la réhabilitation et/ou la construction en revêtement bitumineux de différents tronçons routiers (PK12 - Bifoun ; Bifoun - Ndjole ; Alembe - Mikouyi ; La Leyou - Franceville - Kelle - Akieni), et un autre ayant trait à la construction d'une cité administrative à Libreville.

Selon les explications du ministre en charge des Travaux publics, les deux accords ont pour objet de préciser, d'encadrer et d'organiser les termes d'une phase préliminaire durant laquelle les parties seront amenées à échanger des informations relatives aux projets, et éventuelle-



ment collaborer pour leur développement. Ceci dans la mesure où les discussions et négociations entre les différentes parties aboutiraient à cette décision.

Les deux protocoles qui entrent en vigueur à la date de leur signature courent sur une période de douze mois. L'autorité contractante (l'Etat gabonais via le ministère des Infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire) s'engage à mettre à la disposition du consortium l'ensemble de la documentation concernant lesdits projets y compris les données techniques, géologiques,

études de faisabilité, permis, études d'impact environnemental, réglementation, contrats signés ou en discussions relatifs aux projets.

Le consortium, lui, s'engage, dans un délai de douze mois à compter de la réception de la documentation, et dans la mesure où il aura jugé les projets réalisables, à soumettre à l'autorité contractante une proposition de développement. Tout en précisant les modalités techniques et financières de faisabilité. Sans oublier un calendrier du programme de mise en œuvre des projets.

AGENCE ECOFIN/LP

Gabon : l'aide de camp de Jean Ping emprisonné (avocat)

L'assistant de Jean Ping, rival malheureux d'Ali Bongo Ondimba à la présidentielle dont il conteste toujours le résultat, a été placé depuis le mardi 18 avril, en détention préventive, cinq jours après son arrestation par les renseignements gabonais.

«Alain Djally a été placé sous mandat de dépôt par le premier juge d'instruction et incarcéré à la prison de Libreville sous des inculpations de détention et usage de son ancienne carte militaire et détention illégale d'arme», a déclaré à l'AFP Me Jean-Rémy Bantsantsa, avocat de MM. Djally et Ping.

Jeudi 13 avril, M. Djally, ancien militaire présenté comme «l'aide de camp» de Jean Ping, avait été arrêté vers son domicile par les services de la Direction générale des recherches (DGR) qui l'avaient placé en garde à vue. «Ce (mardi) matin, il a été présenté au procureur qui a renvoyé le dossier chez la juge d'instruction et une audience de fond devrait avoir lieu la semaine prochaine», a précisé son avocat.

Une arme avait été retrouvée chez M. Djally lors d'une fouille de la DGR jeudi, mais selon Me Bantsantsa, «il s'agit d'une balle chargée à blanc qui sert à l'autodéfense et ne suscite pas de permis de port d'arme (...)». La juge semble surtout avoir retenu comme chef d'accusation le fait que M. Djally a gardé sa carte de mili-



taire», alors qu'il n'est plus en fonction.

«J'ai compris que, dans cette affaire, tout a été fait pour l'envoyer en prison. On a bien compris que c'est M. Ping qu'ils cherchent à atteindre», a poursuivi Me Bantsantsa, également avocat de Jean Ping.

Cette arrestation intervient alors que le Gabon est toujours en proie à des tensions politiques, économiques et sociales, sept mois après la réélection contestée d'Ali Bongo Ondimba. Jean Ping, qui dénonce des fraudes pendant la présidentielle du 27 août 2016 et se proclame toujours président élu, a organisé un rassemblement samedi à Libreville, le premier depuis plusieurs mois dans la capitale gabonaise.

La proclamation de la victoire d'Ali Bongo Ondimba avait débouché sur

des manifestations marquées par des émeutes, des morts et des arrestations.

Début avril à Paris, lors d'une conférence organisée par la campagne internationale «Tourmons la page» pour la démocratie en Afrique, des membres de la diaspora gabonaise, dont un ancien détenu, avaient dénoncé les conditions d'incarcération dans la prison de Libreville.

Le cyber-activiste Landry Amiang y est toujours détenu depuis son retour des Etats-unis mi-août, tout comme l'ancien député Bertrand Zibi Abeghe, arrêté le 31 août pour «trouble à l'ordre public» et «détention d'arme à feu»

DIALOGUE NATIONAL DIVISÉ

Le dialogue national est effectivement entré dans sa phase politi-

que, après trois semaines consacrées au recueil des propositions de la société civile. La cérémonie d'ouverture a été présidée au stade de l'amitié sino-gabonaise par le Premier ministre, Emmanuel Issoze-Ngondet qui était pour la circonstance entouré des co-présidents du dialogue pour l'opposition et la majorité. Jean Ping continue de bouder ce dialogue, alors que les conclusions qui seront issues seront transformées en lois de la République.

Il y a eu un peu de retard à l'allumage. Dans un premier temps, les participants se sont retrouvés dans une salle où il faisait très chaud. Le protocole a rapidement trouvé une salle plus spacieuse avec de l'air conditionné. Beaucoup d'hésitation dans la gestion de la presse. L'unique cérémonie de la journée s'est déroulée loin des caméras.

Dans la salle, c'était le face à face et une grande méfiance. Patrick Eyogho Edzang, député de l'Union nationale, le parti qui boycotte le dialogue, fulmine qu'il n'est pas venu boire du petit lait préparé par le pouvoir : «Personne ne part à ce dialogue avec la fleur au fusil, lance-t-il. Si le pouvoir pense que les choses vont se passer facilement comme ils sont à la manœuvre, je pense qu'il se trompe. J'ai pris des risques pour ça, et j'y crois fermement. Je vais peser de tout mon poids pour pouvoir faire avancer les choses ».

AFRICATIMES/LP

Nigéria : Buhari éjecte deux haut-fonctionnaires !

Coup de tonnerre dans le ciel gouvernemental nigérian ! Le président Muhammadu Buhari vient de prendre la décision de limoger son secrétaire général du gouvernement qui s'était attiré les foudres du Sénat sous le coup d'allégations de malversations financières. Une autre tête du cercle présidentiel, le puissant directeur général des services de renseignements, est tombée. Sa chute intervient après la découverte de grosses coupures de devises nationale et étrangères dans un appartement à Lagos. Les détails.

Devant la gravité des faits, Muhammadu Buhari s'est résolu à mettre sur pied une commission d'enquête dirigée par son vice-président. C'est devenu depuis ce communiqué de la State House, la présidence nigériane, daté du 19 avril, l'affaire qui secoue les milieux politiques et sécuritaires de tout le pays.

Le général-président a mis au placard, de façon indéfinie, deux haut-fonctionnaires de son premier cercle. Il s'agit de David Babachir Lawal, le secrétaire-général du gouvernement fédéral et Ayo Oke, le tout-puissant chef de la National Intelligence Agency (NIA), l'agence de renseignements nigériane.

Dans le détail, le secrétaire général du gouvernement essuie depuis cinq mois, une rafale de critiques de



sénateurs qui avaient fini par réclamer l'ouverture d'une enquête sur des soupçons de malversations financières dans le cadre de l'Initiative présidentielle pour le nord-est (PINE, acronyme anglais).

L'enquête ordonnée par la State House devra déterminer si David Babachir Lawal a respecté, jusqu'à la parution du communiqué qui l'a fait tomber, les règles de procédures d'attribution et de passation des marchés lorsqu'il pilotait le PINE. L'homme le plus informé aurait-il trempé les doigts dans le pot de confiture ?

D'un autre côté, c'est un paradoxe qui a valu à Ayo Oke, le désormais ex-puissant chef des services de renseignements, son éjection de

son poste, sans parachute. Une semaine avant son limogeage, les services de l'« homme le mieux informé du Nigéria » faisaient un coup de filet qui stupéfiait le pays et fait trembler dans les milieux d'affaires.

Grâce à une opération de filature, de surveillance -peut-être même d'infiltration-, la Commission des crimes économiques et financiers (EFCC), l'agence anti-corruption mettait la main, ce 13 avril dernier, sur un pactole de 80 millions de dollars en liquide dans un appartement à Lagos. Le magot, mélange de coupures de livres sterling, de nairas et de dollars, avait été dissimulé dans des sacs fermés. La police a mené un raid dans un appartement du quartier résiden-

tiel d'Osborne à Lagos après avoir suivi un homme déguisé en femme qui transportait de lourds sacs.

UNE ENQUÊTE POUR FIXER L'OPINION

Jusqu'à-là, le nom du propriétaire de l'appartement n'a pas fuité. Les spéculations sur l'implication de personnalités du milieu des affaires alimentent la polémique sur l'identité du propriétaire de la maison. L'ex-chef de la NIA a-t-il trempé les doigts dans le pot de confiture ? Trop tôt pour le dire.

En tout cas le président Buhari qui fait de la lutte contre la corruption son cheval de bataille, a ordonné l'ouverture d'une large enquête pour éclairer les circonstances de cette saisie. A la manœuvre pour piloter les investigations, le vice-président Yemi Osinbajo, qui va endosser ses habits de conseiller national à la sécurité. Il sera épaulé dans enquête par Abubakar Malami, l'intrépide Procureur général et ministre de la Justice.

Mais, le temps presse pour le duo d'enquêteurs. Le président leur donne 14 jours pour présenter un rapport complet sur les deux affaires. A ce moment-là, le voile sera levé sur toutes ces allégations qui défraient la chronique tant au niveau politique que social.

AFRICATIMES

Présidentielle : deux France irréconciliables ?

La campagne présidentielle 2017 aura remis en cause la traditionnelle division entre la droite et la gauche pour dégager une nouvelle ligne de fracture entre deux visions de la France: celle qui s'inscrit dans le système libéral actuel (Macron, Fillon, Hamon) et propose différentes réformes pour l'améliorer et celle qui le rejette en bloc (Le Pen, Mélenchon, Dupont-Aignan), en critiquant le cadre européen et en redonnant à l'Etat un rôle central volontariste.

A trois jours du premier tour de l'élection présidentielle, l'incertitude demeure. Quatre candidats peuvent prétendre au deuxième tour. C'est ce qui donne à cette présidentielle un caractère si particulier, à l'issue d'une campagne riche en rebondissements, notamment la décision de François Hollande de renoncer à se représenter.

En attendant de connaître le nom du vainqueur, une métamorphose du paysage politique français s'est opérée au fil des jours faisant apparaître l'existence de deux France irréconciliables. A la classique opposition droite/gauche - et leurs extrêmes - qui se partageait les votes, s'est substituée une nouvelle division. Non pas tant celle des progressistes et des conservateurs, comme l'avance Emmanuel Macron, mais plutôt celle des « réalistes » contre les « contestataires », ceux qui acceptent le système et ceux qui le rejettent.

Les premiers aspirent à diriger les affaires du pays à partir du cadre actuel, avec ses vicissitudes et le poids des intérêts divers. Ils proposent des réformes pour corriger les dysfonctionnements. Les deuxièmes sont convaincus au contraire qu'il faut opérer un changement radical de ce cadre, condition première à toute nouvelle politique.

QUASI ÉQUILIBRE DES DEUX CAMPS

Cette division a toujours existé, mais la nouveauté réside dans le quasi équilibre des deux camps autour des 50%, si l'on excepte les indécis. Dans le premier, on comptera Emmanuel Macron, François Fillon et Benoît Hamon. Dans le second, Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon et Nicolas Dupont Aignan ou encore François Asselineau.

Evidemment, une telle ligne de démarcation traduit davantage le même diagnostic posé sur les problèmes que rencontrent les Français qu'une convergence idéologique, les solutions proposées dans chaque camp étant très différentes selon les candidats. Les « réalistes », dont le positionnement va du conservatisme à la social-démocratie en passant par un progressisme social, s'inscrivent dans un cadre libéral. Ils acceptent l'Etat de droit et assument leur appartenance à l'Union européenne, l'euro, la mondialisation ou encore

l'Otan.

Ils considèrent que la France doit d'abord régler ses propres problèmes, notamment en menant des réformes qui s'adaptent aux exigences d'une économie ouverte dans laquelle les entreprises sont le moteur de la création de richesse et de l'emploi. Sur le plan diplomatique, ils se situent dans le camp occidental, c'est-à-dire celui des États-Unis et des autres pays européens, même si François Fillon a manifesté une ligne plus indépendante, en voulant renouer avec l'héritage gaulliste.

AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Pour autant, ces réalistes ne pensent pas que les seules forces du marché peuvent résoudre tous les problèmes. Ils assignent un rôle à l'Etat qui doit être au service de la société civile, à travers ses fonctions régaliennes - sécurité des personnes et des biens, défense du territoire, justice -, mais aussi par une politique de redistribution qui offre des services en matière d'éducation, de santé, de protection sociale, notamment pour les plus défavorisés.

Leur réalisme est de rendre compatible cette redistribution avec la situation financière du pays. Bref, si « l'Etat ne peut pas tout » comme le disait Lionel Jospin, sa bonne gestion contribue à la dynamique de la société civile. Au contraire, aux yeux des

« contestataires », c'est le système actuel qui est la cause de tous les problèmes, en favorisant certaines catégories sociales au détriment d'autres.

Cette critique n'est pas sans fondement. Nombre de Françaises et de Français sont les laissés pour compte de certaines politiques d'aménagement du territoire, de la mondialisation et de l'Europe (qui met en concurrence directe des travailleurs avec des niveaux de salaires différents). Cela alimente un sentiment négatif chez les jeunes qui n'arrivent pas à intégrer le marché du travail si ce n'est sous forme de petits boulots mal payés, chez les travailleurs précaires, chez les étudiants d'universités qui manquent de moyens des universités, chez les chômeurs...

LE NOMBRE DES « OUTSIDERS » FACE AUX « INSIDERS » AUGMENTE

Cette croissance du nombre des « outsiders » face aux « insiders » a été aussi alimentée par les promesses de Nicolas Sarkozy et de François Hollande, alors même que leurs quinquennats n'ont pas fondamentalement changé la situation sur le front de l'emploi. Si, évidemment, les « contestataires » prônent des solutions radicalement différentes pour régler les problèmes, ils adoptent quelques positions fortes communes.

LA TRIBUNE

APPLICATION FOR THE DISTRIBUTORSHIP OF CASTROL LUBRICANTS IN THE DRC

Applications are open for the distributorship in the DRC for Castrol Lubricants to cover the automotive, industrial and CVO sectors

Requirements:

- Adhere to BP Health and Safety rules – audits will take place.
- Business Case essential – 5 year view.
- Working capital: a minimum of USD 1,000,000.00 is required – some investment may be in vehicles and equipment.
- Warehousing and logistical capabilities – distributor will service customers.
- Ability to grow volumes in excess of 750 000 litres within 3 years – dedicated and trained staff essential.
- Return on Investment model applied – to measure income versus investment.
- Reputational checks will be undertaken on the incumbent entity.

Please submit your application with the above information before 28th April 2017 to distributorwestafrica@bp.com.

IT'S MORE THAN JUST OIL. IT'S LIQUID ENGINEERING.



Play-off : FC Renaissance arrache un précieux nul face à Mazembe

Belle résistance du FC Renaissance face au TP Mazembe (1-1), en match remis de la 2^{ème} journée du play-off de la Linafoot. Renaissance rejoint V. Club avec 5 points, en trois sorties.
ARMEL LANGANDA

Le FC Renaissance du Congo a réussi à engranger un point précieux face au TP Mazembe, le jeudi 20 avril au stade des Martyrs. Les deux équipes se sont quittées sur un score nul d'un but partout, en match remis de la 2^{ème} journée du play-off de la Ligue nationale de football (Linafoot).

La mission n'a pas été facile pour les Corbeaux lushois qui pourtant, paraient favoris dans la rencontre. Pour faire directement le break, le coach Pamphile Mihayo aligne une équipe capable de tuer le match dès l'entame. La stratégie paye cash, car les Corbeaux démarrent en force avec les assauts de Mputu et Kalaba.

Les Orange encaissent en premier après un véritable démarrage de Raindford Kalaba du côté droit. Il élimine son vis-à-vis sur la ligne de touche. En très bonne position, le maestro Kalaba fait un centre en retrait au point de penalty. Agissant en renard de surface, Mputu Trésor propulse le cuir dans le filet et ouvre le compteur but du TP Mazembe à la 9^{ème} minute.

Malgré ce but matinal, les Orange ne se laissent pas faire. Le



milieu de terrain renais impose son rythme. La machine kinoise carbure avec le Brésilien Sylva et le Camerounais Ayouk. Renaissance fait montre d'une cohésion extraordinaire et empêche les Corbeaux de développer leur jeu habituel. A la lumière de la première grosse frappe d'Ayouk à la 16^{ème} minute sur un service parfait de Sylva.

NGIMBI SURPREND

Avec une défense vigilante, un milieu récupérateur et une attaque mobile, le FC Renaissance fait douter le champion d'Afrique. Contre toute attente, le jeune défenseur Ngimbi

surprend le gardien Sylvain Gbouou, sur une frappe splendide à la 35^{ème} minute. Son ballon trouve la lucarne gauche et change les données au marquoir. FC Renaissance égalise. Un but partout, c'est le score à la mi-temps.

Dans la seconde moitié du match, la partie s'anime davantage. Le FC Renaissance continue sur la même lancée. Il casse carrément le rythme des Corbeaux en mettant en place une défense en bloc étroitement surveillée par le capitaine Djuma. Faute d'expérience, ils ne réussissent pas à inscrire le but du chaos face

aux champions d'Afrique. C'est sur ce score nul que l'arbitre Jean-Pierre Kabangu donne le coup de sifflet final de cette rencontre plaisante en termes de spectacle.

Ce match nul permet au FC Renaissance de rejoindre V. Club avec 5 points en trois matchs joués. Le TP Mazembe en compte 2 en deux sorties. Le classement reste dominé par DCMP qui aligne déjà 7 points.

Le FC Renaissance croisera l'AS V. Club, le dimanche 23 avril en match de la 5^{ème} journée. DCMP fait le déplacement de Bukavu pour y croiser OC Muungano, le samedi 22 avril.

Sfaxien : le président suspendu à vie pour avoir pincé les fesses d'un arbitre

Le président du Club sfaxien (CSS), Moncef Khemakhem, qui s'était vanté d'avoir «pincé à deux reprises les fesses» d'un arbitre-assistant lors d'un match du championnat tunisien, a été «suspendu à vie de toute activité dans le football», avait fait savoir la Fédération tunisienne de football (FTF).

« Nous avons décidé d'obtenir nos droits avec nos dents et nos doigts », s'était plus précisément vanté ce dirigeant, le 1^{er} mars, lors de son intervention sur la chaîne publique Wataniya après un match émaillé d'incidents et finalement remporté 3-2 par son club, contre l'Étoile du Sahel (ESS).

« On a d'ailleurs eu notre cadeau », s'était-t-il ensuite félicité, après avoir bénéficié d'un penalty inexistant en fin de rencontre. Tout sourire, il avait également ajouté qu'il avait « pincé deux fois les fesses » de l'arbitre-assistant « pour lui remonter le moral car il avait perdu le fil du match ».

Une vidéo circulant sur YouTube immortalise les faits et le montre entrant sur le terrain pour se joindre aux protestations de ses joueurs après l'égalisation (2-2) de l'ESS.



En conséquence, la FTF a donc décidé « de suspendre à vie M. Khemakhem de toute activité dans le football, et de lui infliger une amende de 30 000 dinars » (12 000 euros), selon un communiqué posté jeudi 13 avril sur sa page Facebook officielle.

JEUNE AFRIQUE

UEFA/C1 : la presse française savoure la qualification de Monaco

L'AS Monaco est en demi-finales de la Ligue des Champions et la presse française est en train de savourer cette belle réussite. C'est ce qui fait la Une de plusieurs journaux parisiens. La joie des Monégasques «Tout est permis» (L'Equipe), «Et maintenant, Monaco s'invite dans la cour des grands» (Eurosport), « Enorme, Monaco déboule en demi-finales » (RMC), «Monaco file dans le carré VIP» (So Foot), «En demie avec Panache» (Le Parisien), «Monaco parmi les grands d'Europe» (Nice-Matin), «Monaco s'invite dans le dernier carré» (La Dépêche du Midi), «Brillant, Monaco se qualifie pour les demi-finales de la C1 !» (Maxifoot)...

«Incroyable», «magnifique», «plus grands»... «Cette équipe est incroyable», lance L'Equipe. Le quotidien sportif rappelle que l'ASM est la première équipe française à se qualifier pour la quatrième fois en demi-finales de la Ligue des Champions depuis sa création en 1955. «Magnifique, vraiment, comme sa saison et ses joueurs», écrit le journal. «Ils étaient simplement plus forts. Plus grands», lance Le Parisien.

«Monaco tient les rênes de ses rêves et verra donc le dernier carré

de la Ligue des Champions pour la quatrième fois de son histoire. Bandant», se lâche So Foot. Le rêve d'un sacre cette équipe de Monaco donne du plaisir aux supporters français et on s'interroge désormais sur la suite pour l'ASM qui affrontera la Juventus Turin, le Real Madrid ou l'Atletico Madrid en demi-finales. «Une certitude : leur digue devra être solide. Car la vague monégasque est lancée et, pour l'instant, personne ne peut y résister», prévient Eurosport.

«Et s'il reste deux matches de très haut niveau avant la finale du 3 juin, il n'a pas forcément moins de chances d'aller au bout que les trois autres équipes - toutes latines - encore en course», assure Le Parisien. «Et si le club monégasque aura sa chance, il faut convenir qu'il va découvrir un monde encore plus rand, qui ne lui laissera de choix qu'entre un tirage très difficile et un tirage très difficile, face à la présence de deux équipes qui défendent trop bien, la Juve et l'Atletico, et de la seule qui attaque mieux que lui, le Real. Mais le ciel reste la seule limite des équipes qui marchent sur l'eau», écrit Vincent Duluc dans L'Equipe.

LP/L'ÉQUIPE.FR

LePotentiel
Quotidien d'informations générales

FONDATEUR
Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ
Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE
Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF
Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION
Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par
Groupe de presse MEDIA 7



Nouvel album «Kaligula » : Karmapa tient à préserver l'originalité de la rumba congolaise

Le souci du musicien congolais est que « la rumba de Grand Kallé, Franco Lwambo, Longomba, Rochereau, Jeannot Bombenga, Lutumba Simaro(...) nous serve toujours de modèle».

**CHRISTIAN KALONJI
(STAGIAIRE/IFASIC)**

L'artiste musicien, auteur-compositeur Karmapa annonce la sortie officielle, dans un futur très proche, de son nouvel album dénommé « Kaligula ». Il a fait cette annonce récemment au cours de l'émission télévisée Euro Show diffusée sur un média de la capitale.

En studio à Paris depuis un mois, l'artiste prépare un album qui permettra à tous les mélomanes de la rumba congolaise de se retrouver. Car, déplore-t-il, « de nos jours, je constate qu'en voulant interpréter les styles étrangers, nous commençons à négliger l'originalité. C'est-à-dire la rumba de Grand Kallé, Franco Lwambo, Longomba, Rochereau, Jeannot Bombenga, Lutumba Simaro,...doit toujours nous servir de modèle à suivre ».



À travers cet album, l'artiste envisage d'éduquer les mélomanes avec des thèmes novateurs parlant directement des réalités de la société congolaise vécues au quotidien. Il sied de rappeler que « Kaligula » fut le nom d'un ancien empereur romain, auteur du slogan « Qu'ils me haïssent pourvu qu'ils me craignent ».

Auteur de « Pembeni ya

bobali » et « Député », chansons qui font partie de son dernier album, il promet de revenir au pays dans les tout prochains jours pour procéder à la promotion de son nouvel album.

Le Karmapa, de son vrai nom Jean-Jacques Kibinda Pembele, est né à Kinshasa. Il grandit dans la commune de Matete. Baptisé par ses amis Bitu, nom de son idole

Tubilandu-le gardien de Vita Club et des Léopards-, Le Karmapa est devenu un des gardiens réputés de son époque au niveau de son quartier. Malgré son penchant pour le football, la musique occupe une grande place dans son cœur. Le jeune Jean-Jacques chante tous les jours partout et n'importe où, il cherche à tout prix que ses amis et connaissances écoutent avec attention ses compositions.

Le Karmapa passe par l'Académie des Beaux-Arts, et dans les années 80, il va en Europe dans le souci de poursuivre ses études. Malheureusement, les difficultés rencontrées à l'époque l'obligent à se mettre au travail.

Pendant ses moments de distraction, celui qu'on appellera plus tard Le Karmapa compose ses morceaux. Poussé et soutenu par ses proches, Le Karmapa se décide, en 2003, de revenir au pays. Il sort la même année son premier album « Je m'appelle toi » qui récolte un franc succès auprès du public congolais. En 2005, il sort son deuxième album intitulé « Le temps de l'amour ». En 2008, il largue l'album « Riposte ».

Danse contemporaine

Le festival «Me yabe » met en lumière le patrimoine culturel et folklorique mondial

BIENVENU IPAN

« Depuis sa création, le festival a su se renouveler et maintenir une qualité de prestations appréciable. Entre tradition et modernité, le festival captive l'attention du public à travers un merveilleux mélange de rythme, de chant avec des groupes de musiciens, danseurs et chanteurs qui émettent en lumière un patrimoine culturel et folklorique mondial », a indiqué l'administrateur du festival international « Me yabe », Georges Nzuzi.

Cette septième édition s'est déroulée au Centre Wallonie-Bruxelles, à la Halle de la Gombe et au Kwilu Bar où le public a assisté à des spectacles de danse, des expositions-photos et défilé de mode.

Plusieurs pays, à travers le monde, ont pris part à ce rendez-vous qui a ouvert ses portes durant neuf jours.



Jacques Bana Yanga, l'initiateur du Festival international de danse contemporaine « Me yabe ».

Il y a, entre autres, le Cameroun, Madagascar, le Tchad, le Sénégal, le Congo-Brazzaville, le Burkina Faso, la France, l'Allemagne, l'Espagne et les États-Unis.

L'initiateur du festival, Jacques Bana Yanga, a exprimé sa satisfaction : « Je suis très content et je suis

vraiment convaincu que je suis en train de faire quelque chose. Les étrangers viennent ici de partager avec les Congolais. Et cela fera que les danseurs congolais commencent eux aussi voyager dans d'autres pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, et je suis content. Depuis qu'on a com-

mencé avec ce projet, les danseurs commencent à découvrir beaucoup de choses et vont de l'avant avec notre technique de danse ».

Pour sa part, Flex Branders, spectateur, s'est dit émerveillé du fait qu'« une large scène a également été consacrée aux acteurs internationaux, le brassage des cultures étant l'une des priorités du festival ». Il a constaté qu'« il y a toujours un style classique puis un style très contemporain dont la base est classique. Par contre, la RDC a beaucoup plus de styles traditionnels moins inspirés du classique. Dans l'art traditionnel, moderne, et même futuriste, les paroles sont très rares. Seuls les mouvements et la mimique reviennent souvent ».

Cette 7^{ème} édition, placée sous le thème « Regard », a mis un accent particulier sur la formation des jeunes.

Conseil économique et social : le président destitué pour mauvaise gestion

Le Conseil économique et social (CES) s'engage dans la lutte contre l'impunité. Le président national de cette institution, Norbert Ezadri Eguma, vient d'être destitué pour malversations financières flagrantes.

MÉDARD MUYAYA

Les membres du Conseil économique et social (CES) de la République se sont réunis, hier jeudi 20 avril en plénière. L'ordre du jour a porté sur l'adoption des arriérés législatifs, entre autres, l'approbation du procès-verbal relatif à la destitution du président sortant du CES. Il lui est reproché l'opacité dans la gestion ainsi que des malversations financières flagrantes, pas de collaboration transparente. Bref, la gestion de cette institution n'a pas été orthodoxe. Voilà pourquoi les membres du CES ont jugé opportun d'initier une motion de défiance contre celui qui était leur président.

A cette occasion, au moins 44 membres du CES siégeant en plénière ont voulu prêcher par exemple qui s'inscrit dans l'optique du combat déclenché par le président de la République, notamment celui

de la lutte contre l'impunité.

Invité à faire la lecture du procès-verbal relatif à la destitution de l'ex-président du CES, le rapporteur du Conseil est intervenu par motion de procédure. Il a fait savoir que les premières discussions sur ce dossier ont eu lieu à huis clos.

Par conséquent, il est normal qu'on requière encore un huis clos. Après vote, la majorité des membres du CES ont opté pour le huis clos. Quand bien même la signature du procès-verbal aurait été renvoyée à lundi 24 avril.

Il sied de signaler qu'avant le huis clos, un membre du CES est intervenu par motion d'information. Ce dernier a fustigé le comportement d'un agent de l'administration qui serait secrétaire permanent de la cellule du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD). Ce dernier s'est permis de vilipender les membres du Conseil. Il aurait initié un tract sur internet sous prétexte que 80% des membres du CES seraient nommés par le chef de l'Etat. Et pourtant, ceux-ci sont issus de différentes composantes de la Société civile.

Devant cette indignation,



les membres du Conseil menacent de porter plainte contre cet agent qui paraît jouir des honneurs dignes d'un officiel.

Prenant la parole, le président ad intérim du CES a déploré l'attitude de celui qui s'est comporté comme un électron libre au sein de l'institution. Estimant qu'on n'est plus à la période des intouchables. Le CES est apolitique, a-t-il martelé. Pour ce faire, il a convié le secrétaire général du CES à prendre des dispo-

sitions qui s'imposent en sanctionnant l'agent en question. Car, ce dernier répond de l'autorité de l'administration.

Par ailleurs, les participants à cette plénière ont invité différents responsables de cet établissement à opérer un choix judicieux concernant leurs proches collaborateurs. Ils doivent faire montre d'une éthique avérée. Ce, conformément à la déontologie professionnelle, socle d'une prestation qui reflète le respect des lois du pays.

Avec l'aide du PNUD : la RDC s'engage dans la lutte contre les crimes internationaux

HERVÉ NTUMBA

Les rideaux sont tombés sur l'atelier de l'état des lieux de la stratégie de la priorisation des dossiers des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité en RDC. La cérémonie de clôture s'est déroulée, le jeudi 20 avril, au Grand Hôtel Kinshasa.

Cet atelier de formation a visé, entre autres, à faire le suivi global des dossiers prioritaires; à s'en assurer la continuité et à démontrer la nécessité de disposer d'une feuille de route conduisant à l'élaboration et à l'adoption d'une stratégie des poursuites des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité.

Hormis des objectifs évoqués ci-haut, il sied de rappeler que cet atelier a permis aux cadres de ministère de la Justice et celui de la Défense de s'impliquer dans la stratégie de la priorisation des dossiers des crimes internationaux.



Dans son allocution, la représentante du PNUD a réitéré la volonté du gouvernement congolais de poursuivre des auteurs commettant des crimes internationaux en RDC. Dans cet ordre d'idées, elle a indiqué que la formation de ces cadres est un appui de PNUD, dans le but d'aider les hauts magistrats d'accélérer la poursuite des crimes internationaux sur le sol congolais.

Organisé par le PNUD,

cet atelier revêt d'une grande importance, dans la mesure où cela a permis aux cadres des ministères de la Justice et de la Défense de disposer d'une feuille de route. Car, cela conduira à l'élaboration et à l'adoption d'une stratégie des poursuites des crimes contre la paix.

Le représentant des ministères a, pour sa part, rendu compte des avancées enregistrées dans la répression des crimes commis en

RDC. Il a promis de mettre en œuvre les recommandations formulées. Cela en vue d'une élaboration de la stratégie réprimant les auteurs des crimes contre l'humanité.

Mais la magistrature congolaise ne dispose pas suffisamment de ressources tant humaines que matérielles afin de poursuivre tous les auteurs.

Donc, l'élaboration et l'adoption de la stratégie luttant contre ces crimes internationaux s'avèrent importantes pour relever le défi.

Pour rappel, le PNUD s'est résolu d'apporter son soutien à la suite des violations graves de droit international humanitaire et des droits de l'Homme perpétrées depuis 2003 à l'Est de la RDC. Face à ce tableau sombre, cette organisation des Nations unies est intervenue afin d'aider le gouvernement congolais à trouver une voie de sortie mettant fin aux agressions sexuelles.

APOSTROPHE

Billets impropres

BEN-CLET



Il plane dans le ciel congolais un parfum aux relents maffieux, que Samy Badibanga n'a pas voulu humer. L'affaire, c'est l'injection de «certains billets de banque de contrefaçon», selon la terminologie gouvernementale.

A la lecture du compte rendu de la première - et, surtout, la dernière - réunion extraordinaire du gouvernement Samy, l'opinion a été invitée, le 9 mars 2017, à découvrir des couleuvres dans le lit de la Banque centrale.

Le compte rendu dit textuellement ceci : «Abordant le phénomène de contrefaçon de certains billets de banque, le gouverneur de la Banque centrale du Congo a signalé l'existence d'une chaîne criminelle qui récupérait des billets impropres à la circulation destinés à la destruction».

Le même gouverneur a, en outre, révélé que «des arrestations ont été opérées, y compris au sein de la BCC». Il a, enfin, annoncé «des mesures prises par la Banque pour sécuriser les opérations de destruction des billets impropres à la circulation».

Trois détails n'ont pas échappé pas à la loupe. Il s'agit de l'existence d'une «chaîne criminelle» spécialisée dans «la récupération des billets [mal façonnés] destinés à la destruction». Il s'agit aussi «des arrestations opérées au sein de la BCC».

Ces révélations ont inspiré des questions : quelle valeur représentent les billets «impropres» à la circulation mis néanmoins en circulation par des cadres de la BCC ? Cette masse de billets a-t-elle un rapport avec la saisie présumée au beach des millions de dollars d'origine «inconnue» ? Dans quelle intention la BCC avait-elle commandé, en sus de sa vraie commande, des billets «impropres» ? Quel est le sort des détenteurs innocents des billets «impropres» actuellement en circulation ? Allo, Bruno, savourez votre legs de Samy.